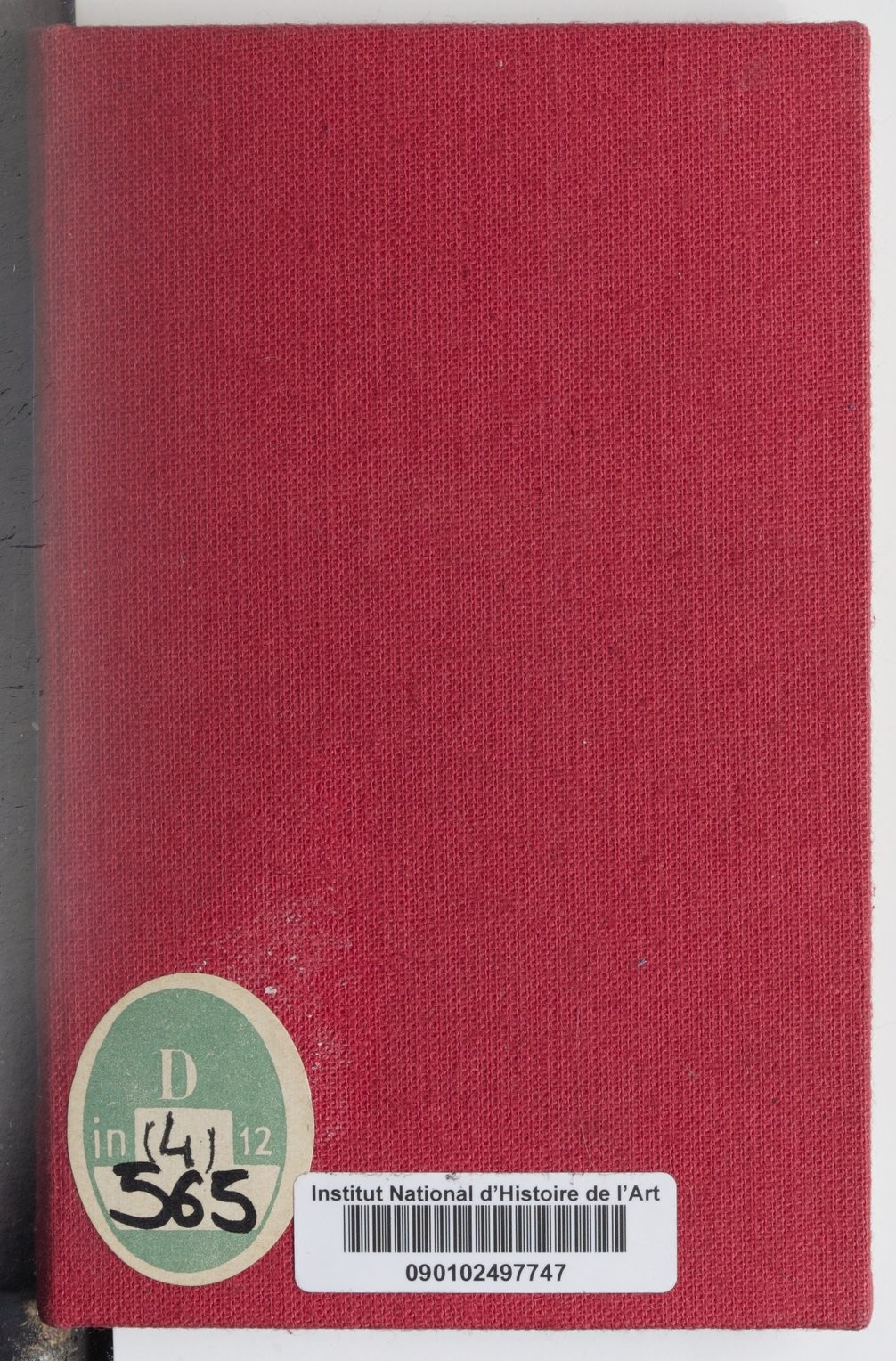
Conseils aux voyageurs archéologues en Grèce et dans l'Orient hellénique, par Salomon Reinach,...




D
in (4) 12
565
Institut National d'Histoire de l'Art
090102497747

PETITE BIBLIOTHÈQUE D'ART
ET D'ARCHÉOLOGIE

CONSEILS
AUX VOYAGEURS
ARCHÉOLOGUES
EN GRÈCE
ET DANS L'ORIENT HELLÉNIQUE

PAR

SALOMON REINACH
Ancien membre de l'École d'Athènes
Attaché au musée de Saint-Germain.



PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1886

PETITE BIBLIOTHÈQUE D'ART
ET D'ARCHÉOLOGIE

PUBLIÉE
SOUS LA DIRECTION DE M. L. DE RONCHAUD
Directeur des Musées nationaux.

CONSEILS AUX VOYAGEURS
ARCHÉOLOGUES

DU MÊME AUTEUR

Manuel de Philologie classique, 2 vol. in-8°, deuxième édition, HACHETTE, 1883-84.

Catalogue du musée impérial de Constantinople, in-8°, Constantinople, à la Direction du Musée, 1882.

Notice biographique sur Charles-Joseph Tissot, ambassadeur de France, in-8°, KLINCKSIECK, 1885.

Traité d'épigraphie grecque, in-8°, LEROUX, 1885.

Grammaire latine à l'usage des classes supérieures, in-8°, DELAGRAVE, 1885.

Essai sur le libre arbitre, de Schopenhauer, traduit et annoté, in-8°, troisième édition, GERMER-BAILLIÈRE, 1886.

Instructions pour la recherche des antiquités en Tunisie, in-4°, IMPRIMERIE NATIONALE, 1885.

La Colonne Trajane au musée de Saint-Germain, in-12, LEROUX, 1886.

E. POTTIER et S. REINACH, *La Nécropole de Myrina,* 2 vol. in-4°, avec 50 planches d'héliogravure, THORIN, 1886.

ÉVREUX, IMPRIMERIE DE CH. HÉRISSEY

CONSEILS AUX VOYAGEURS ARCHÉOLOGUES EN GRÈCE

ET DANS L'ORIENT HELLÉNIQUE

PAR

SALOMON REINACH

Ancien membre de l'École d'Athènes
Attaché au musée de Saint-Germain.



PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1886



CONSEILS AUX VOYAGEURS ARCHÉOLOGUES

EN GRÈCE ET DANS L'ORIENT HÉLLÉNIQUE

La plupart des voyageurs instruits, même ceux qui ne voyagent que pour se distraire, seraient heureux que leurs plaisirs ou leurs fatigues pussent être de quelque profit à la science. S'il arrive souvent que leur bon vouloir reste stérile, cela tient à ce qu'ils ont voulu trop faire, ou n'ont pas su ce qu'ils pouvaient faire utilement. L'un pèche par ambition, l'autre par ignorance, et l'on perd ainsi des

occasions précieuses qui ne se présentent pas deux fois au cours d'une vie.

Le type le plus fréquent est celui du voyageur mal préparé. Il va partir pour l'Orient, visiter Athènes, le Péloponnèse, Constantinople, peut-être l'intérieur de l'Asie Mineure et la Syrie; mais ces pays-là n'ont ils pas été parcourus cent fois, et par des savants, des explorateurs de profession ? Reste-t-il seulement à glaner pour un profane, là où la moisson a été faite par des maîtres ? Partant de ce préjugé qu'il ne reste plus rien à faire, à moins d'entreprendre des fouilles longues et dispendieuses, notre voyageur ne fera rien; il traversera sans prendre une note ni un croquis les régions les plus mal connues, passera comme un simple marchand ambulant devant des monuments inédits, et sera tout étonné, au retour, lorsqu'il s'entendra dire : « Quoi ! vous avez été de telle ville à telle ville, et vous ne savez même pas combien de temps il vous a fallu, alors que les cartes ne sont pas d'accord sur leur distance ! Vous avez séjourné dans telle échelle du Le-

vant, dans telle île, et n'avez pris aucune information sur les collections d'antiquités qu'elle renferme ! »

Ces reproches lui causeront des regrets légitimes, mais il aurait tort de se sentir humilié, car bien des voyageurs célèbres ont éprouvé pareille mésaventure. Je citerai seulement l'exemple de Fellows, explorateur anglais qui ne manquait ni de savoir ni de zèle. Il visita un peu rapidement les environs de Pergame et la vallée du Caïcus, région alors presque ignorée et encore très mal connue aujourd'hui. De retour en Angleterre, comme il nous le dit lui-même, il fut très surpris d'apprendre, par ses collègues de la Société de Géographie, qu'il avait erré dans un pays dont la carte n'était pas faite [1]. Comment pouvait-il le soupçonner, puisque Pergame n'est qu'à dix heures de Smyrne, la plus européenne des villes du Levant ? Mais aux portes mêmes de Smyrne s'étend le massif montagneux du

[1] Fellows, *Itinerary in Asia Minor*, 1839, *Préface*.

Sipyle, dont certaines parties sont encore aussi peu explorées que l'intérieur de l'Afrique [1] ! Ce sont les moissonneurs qui manquent à la moisson et non pas la moisson aux moissonneurs. A combien de voyageurs ne s'applique pas la parole de l'Évangile : « Ils ont des yeux et ils ne voient point ! » Mais pour voir il ne suffit pas d'avoir des yeux ; il faut savoir à quel moment les ouvrir. En d'autres termes, celui qui ne cherche rien, ne trouve rien et l'on n'a l'idée de chercher que lorsqu'on sait ce qui reste à découvrir. Le voyageur mal préparé ne s'en doute pas.

Le voyageur ambitieux, notre second type, s'en doute un peu, mais présume trop de ses forces. Citadin ou campagnard, il a une spécialité ou n'en a point : voyageur, il veut les avoir toutes. Une fois qu'il se propose de rendre service à la science, sans être savant lui-même, pourquoi favoriser une branche d'études aux dépens des autres ? Tout voyage lointain , entrevu dans le vague

[1] Voy. Weber, *le Sipylos,* Paris, 1880.

d'un projet, paraît comporter des loisirs forcés : en assurer l'emploi, c'est se garantir de l'ennui. Donc, six semaines avant le départ, il ira consulter des spécialistes, qui ne marchanderont pas leurs conseils. En termes différents, chacun dira la même chose : avec un petit supplément de bagages, de temps et d'attention, on peut obtenir des résultats tout à fait nouveaux. Le botaniste, l'entomologiste, le géologue, le *préhistorien*, le météorologiste, le géographe, l'archéologue, l'anthropologiste, chacun recommandera « quelques légers instruments » et rédigera des instructions concises. A la veille du départ, les instruments rempliront une grosse caisse et les instructions un volumineux dossier.

Notre archéologue ne se décourage point : en voyage, sous la tente, les soirées et les matinées sont si longues ! Qui ne se souvient d'avoir emporté, avec le dessein de les lire en route, des livres qu'il a retrouvés, à son retour, intacts et non coupés au fond de sa malle ? L'heure du départ est celle des

illusions. Pendant quelque temps, en général, la commodité des transports les entretient. Mais à la première étape en pays nouveau, à cheval ou à mulet, il faut bien qu'elles se dissipent; on s'aperçoit qu'on a peu de loisirs, que la caisse d'instruments est encombrante, qu'il est impossible de l'ouvrir à chaque instant pour y chercher tour à tour le graphomètre, le craniomètre ou le microscope. Bref, on ne l'ouvre pas et l'on finit par n'y voir qu'une gêne. J'ai connu en Grèce un touriste de ce genre qui, sur la foi d'un *Manuel du Voyageur*, s'était surchargé d'instruments coûteux : il en cassa quelques-uns dans ses premières courses, puis se décida à mettre le reste en dépôt chez un ami et continua ses pérégrinations avec une valise. Le voyageur ambitieux, s'il ne traîne pas après lui toute une caravane d'auxiliaires, ne rapporte presque jamais que des regrets.

Et, pourtant, il n'a pas entièrement tort. Un voyage est d'autant plus intéressant que l'on a les yeux ouverts sur plus de choses; l'encyclopédiste en route ne s'ennuie jamais. Mais

l'illusion consiste à vouloir courir à la fois beaucoup de lièvres, alors qu'il est déjà difficile d'en forcer un seul. Que le voyageur instruit soit curieux de toutes choses, mais s'il veut rendre service, qu'il poursuive un objet spécial : qu'il soit archéologue, entomologiste ou géologue, sans s'imaginer qu'il puisse être tout à la fois.

A l'entomologiste et au géologue, je n'ai rien à dire; d'autres se chargeront de leur donner des conseils. Les pages qui suivent s'adressent à l'archéologue, en entendant ce mot dans le sens le plus large, c'est-à-dire à l'épigraphiste, à l'historien de l'art, au numismatiste et accessoirement au géographe. Ceux qui trouveront que c'est trop demander peuvent encore se restreindre et simplifier leur bagage en conséquence : je leur conseille seulement de se décider avant le départ.



I

ÉPIGRAPHIE

Le voyageur qui parcourt la Grèce, l'Archipel et la partie antérieure de l'Asie Mineure peut rencontrer des inscriptions conçues dans des alphabets fort différents. Les plus nombreuses et les plus considérables sont les inscriptions grecques; les inscriptions latines, bien qu'encore assez fréquentes et souvent d'une importance capitale, sont infiniment plus clair-semées. C'est tout au plus si l'on en trouve une contre vingt ou trente inscriptions grecques. Les textes grecs et latins sont les seuls qui soient répandus dans tout le monde antique : les autres ne se rencontrent guère que dans cer-

taines régions déterminées, comme les inscriptions chypriotes dans l'île de Chypre, les lyciennes en Lycie, les sémitiques en Syrie et en Phénicie. Nous ferons exception pour les inscriptions *hittites*, sorte d'hiéroglyphes qui attendent encore leur Champollion, et dont on a déjà découvert des spécimens dans plusieurs parties de l'Asie Mineure [1].

Signalons à l'attention des voyageurs les textes qui ne sont ni latins ni grecs, afin qu'ils ne négligent pas, à l'occasion, d'en prendre des copies, des photographies et des estampages; cela est d'autant plus nécessaire que l'on pourrait être tenté d'en faire peu de cas, par la raison qu'on n'y comprend rien, alors qu'ils présentent au contraire le plus vif intérêt aux yeux de l'histo-

[1] Voir G. Perrot dans *la Revue des Deux-Mondes* du 15 juillet 1886.

Sur les inscriptions hittites, lyciennes, chypriotes, etc., on peut consulter l'appendice du livre de M. Sayce, *Principes de philologie comparée*, trad. Jovy, Paris, 1884, p. 285-291; la bibliographie donnée dans notre *Manuel de philologie classique*, 1883-1885, t. I, p. 32; t. II, p. 34 et 79, et surtout, si on sait lire l'anglais, l'excellent traité d'Isaac Taylor, *The Alphabet*, Londres, 1884.

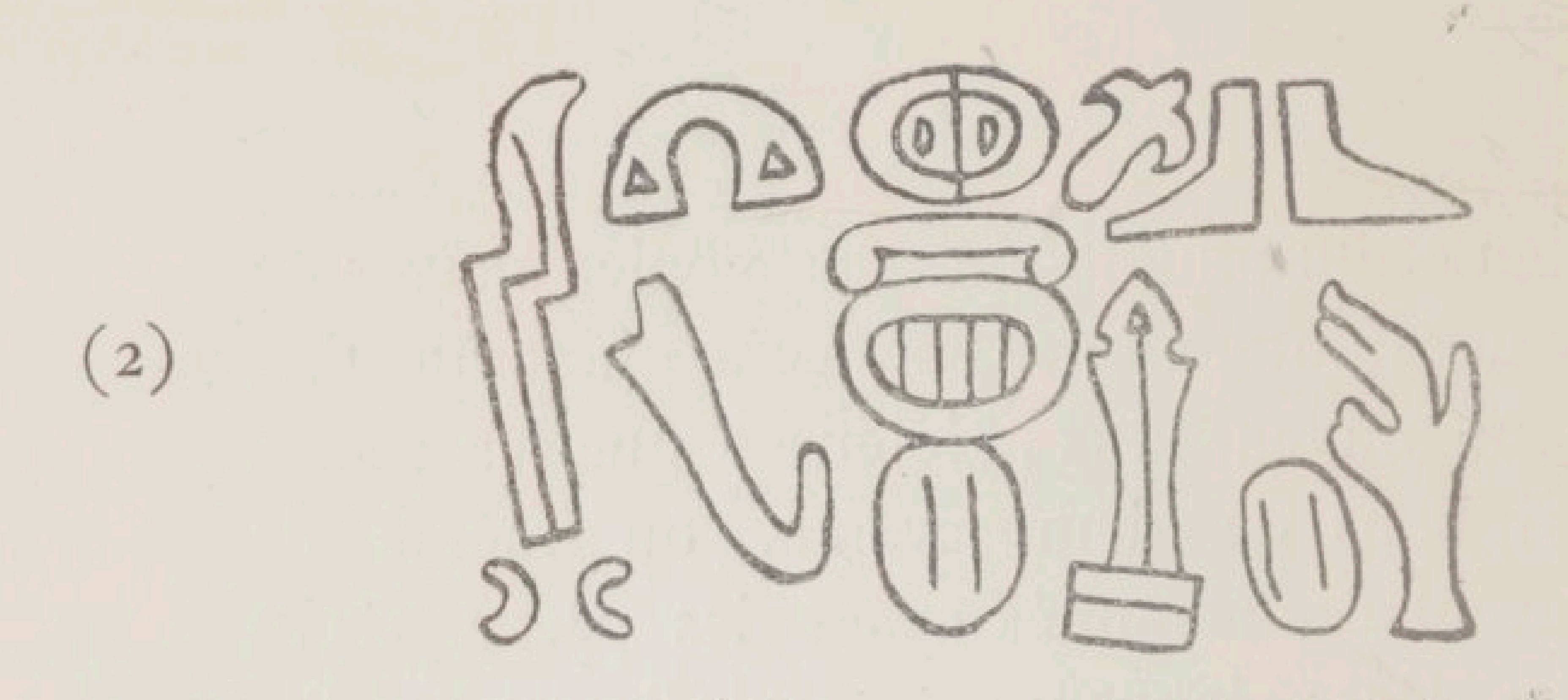
rien et du philologue. Des copies naïves de textes inintelligibles pour celui qui les dessine sont souvent plus précieuses que les transcriptions de demi-savants, ou même de savants consommés ayant des partis pris et des idées préconçues. Afin que l'on puisse distinguer ces textes des inscriptions turques ou arabes d'époque récente (qui ne sont pas toujours, d'ailleurs, dénuées d'intérêt), nous donnons ici les fac-similés de quelques mots écrits dans les divers alphabets usités par les peuples de l'Asie. On a trouvé dans le monde grec, par exemple dans l'île de Délos, quelques monuments en hiéroglyphes égyptiens ; mais les Parisiens sont trop familiarisés avec l'obélisque de Louqsor pour qu'il soit nécessaire de leur donner des exemples de cette écriture.

EXPLICATION DE LA PLANCHE

1. Chypriote (Taylor, *The Alphabet*, t. II, p. 114; *Transactions of the Society of Biblical archaeology*, t. V. p. 81).

(1)

(2)



(3)

(4)

(5)

(6)

(7)

(8)

ALPHABETS

(9)

(10)

(11)

(12)

(13)

(15)

(14)

(16)

2. Hittite d'Hamath, gravé en relief (Wright, *The Empire of the Hittites*, pl. IV).
3. Phrygien (Texier, *Exploration de l'Asie Mineure*, t. I, p. 155).
4. Lycien (Fellows, *Lycia*, pl. 36, nº 3). Au-dessous, caractères divers de l'alphabet lycien.
5. Pamphylien (Hirschfeld, *Comptes-rendus de l'Académie de Berlin*, 1874, p. 726, pl. I, lignes 14 et 27).
6. Cappadocien d'Eyouk (Sayce, dans Schliemann, *Ilios*, édition française, p. 910).
7. Tyrrhénien de Lemnos (*Bulletin de Correspondance Hellénique*, t. X, p. 1).
8. Carien (*Journal of the Royal Society of Geography*, 1842, t. XII, p. 158).
9. Hébreu archaïque, inscription de Siloam (*Revue des Etudes juives*, 1881, t. III, planche à la p. 164; Taylor, *The Alphabet*, t. I, p. 234).
10. Hébreu carré (Saulcy, *Voyage en Terre Sainte*, t. II, p. 326).
11. Phénicien (*Corpus inscriptionum semiticarum*, t. I, p. 9, pl. II et III).
12. Palmyrénien (Vogué, *Syrie Centrale*, pl. I, nº 1).
13. Nabatéen (Vogué, *ibid*, pl. 14, nº 3).
14. Safaïtique (Vogué, *ibid*, pl. 27, nº 181).
15. Assyrien (Sayce, *Assyrian Grammar*, p. 102).
16. Coufique ou arabe archaïque (Vogué, *Syrie Centrale*, pl. 18).

Dans ce qui suit, nous nous occuperons spécialement des inscriptions grecques, qui sont les plus fréquentes ; il va sans dire que les procédés de reproduction que nous indiquons sont applicables aux documents épigraphiques de toute espèce. Comme l'on apprend plus ou moins le grec et le latin dans les classes, quelques voyageurs pourraient être tentés d'acquérir des notions précises sur l'épigraphie grecque et latine, qui a renouvelé, dans notre siècle, la connaissance de l'histoire ancienne. Ils trouveront à ce sujet des indications assez nombreuses dans le *Cours élémentaire d'épigraphie latine* de M. Cagnat[1] et dans le *Traité d'épigraphie grecque* par l'auteur de cette notice[2]. Ces deux livres peuvent être utiles à consulter avant le départ ou au retour, mais on s'encombrerait inutilement si l'on voulait les emporter en voyage.

[1] Paris, Thorin, 1885. Prix : 6 francs.
[2] Paris, Leroux, 1885. Prix : 20 francs.



Ceux qui demandent à l'épigraphie des éclaircissements sur la linguistique ou l'histoire considèrent en général les textes comme des matériaux déjà dégrossis, rendus accessibles par l'impression et la transcription en caractères cursifs. Ces textes sont un sujet d'étude pour le savant dans son cabinet, mais il n'oublie pas qu'il en doit la connaissance à des épigraphistes souvent moins érudits, ou même à de simples voyageurs, qui ont bravement payé de leur personne, quelquefois fait le sacrifice de leur vie, pour recueillir les matériaux sur lesquels s'exerce sa sagacité. Cette épigraphie militante et voyageuse, préface nécessaire de l'épigraphie de cabinet, est celle dont nous devons parler ici. Elle aussi a ses principes, ses méthodes, ses difficultés spéciales, et c'est pour n'avoir pas eu conscience de l'importance de leur tâche que tant de voyageurs, aux siècles derniers, ont copié des textes disparus depuis avec une incorrection qui fait

le désespoir de ceux qui les commentent aujourd'hui.

Nous prenons l'épigraphiste voyageur, non point, comme le fait Quintilien du *futurus orator*, encore dans les bras de sa nourrice, mais dans le mois qui précède son départ pour la contrée qu'il a résolu d'explorer. Nous supposons, bien entendu, qu'il sait un peu de grec et de latin, qu'il peut se servir des *Corpus* et des autres recueils épigraphiques, enfin et surtout qu'il ne craint pas de prendre un peu de peine pour assurer le succès de son entreprise.

La première chose qu'il ait à faire, après avoir exactement déterminé l'itinéraire qu'il compte suivre, ou du moins la région qu'il veut parcourir, est de réunir sur un cahier spécial le commencement et la fin de tous les textes que la région dont il s'agit a déjà donnés. On ne peut songer à traîner après soi un ou plusieurs volumes du *Corpus*, et il faut de toute nécessité que chaque voyageur rédige à son usage personnel un petit *Corpus* de poche. Ce travail

préliminaire offre plusieurs avantages sur lesquels on ne saurait trop insister. C'est une règle générale, bien connue des épigraphistes, qu'on a d'autant plus de chance de trouver des inscriptions nouvelles dans un site antique qu'il en a déjà fourni davantage; or, le *Corpus* indiquera quels sont les villages ou les bourgades qui sollicitent particulièrement à cet égard les investigations du voyageur. En outre, l'on supprimera ainsi deux inconvénients qui rendent parfois stériles les voyages épigraphiques les plus coûteux : celui de recopier à nouveau des textes bien connus et celui de ne pas transcrire des textes inédits parce qu'on se persuade *qu'ils ont dû être copiés*. Ce dernier inconvénient est de beaucoup le plus à craindre, car l'épigraphiste, comme tout homme qui voyage en pays difficile, est tenté par le démon du repos et refuse aisément de sacrifier une heure de loisir à l'étude d'un texte qui *peut* être déjà dans le *Corpus*. Enfin, beaucoup d'inscriptions déjà publiées dans les recueils l'ont été d'une manière fautive, souvent d'après les copies d'anciens

voyageurs ou de voyageurs pressés ; il est indispensable d'indiquer dans le carnet de poche si un texte connu est reproduit d'après une copie et un estampage, d'après une copie seulement, d'après le témoignage suspect d'un Pococke ou d'un Bailie, ou enfin s'il présente à la lecture certaines difficultés signalées par le commentaire, qui peuvent provenir d'une transcription défectueuse de l'original. Dans ce dernier cas, il sera bon de recopier en entier le texte imprimé pour le collationner à l'occasion sur la pierre. Les inscriptions d'une lecture certaine, ou celles qui ont été données d'après de bons estampages, peuvent être simplement marquées d'une croix dans le recueil portatif : on sait ainsi, lorsqu'on les aperçoit, qu'il n'y a pas lieu de s'y arrêter. Mais les inscriptions de ce genre sont beaucoup moins nombreuses qu'on ne l'imagine. Quand la science de l'épigraphie grecque était dans l'enfance, ou même pendant la publication du *Corpus* de Bœckh, que l'on pourrait appeler sa *période héroïque*, on se contentait souvent de copier les parties lisibles des tex-

tes et d'indiquer par des points ou des traits les lettres indistinctes; aujourd'hui il s'agit, tout en recueillant des documents nouveaux, d'obtenir des copies plus exactes et plus complètes des inscriptions déjà connues dans leur ensemble, de s'acharner aux lignes peu lisibles comme à des problèmes d'une haute importance et de ne renoncer à découvrir leur secret qu'après avoir épuisé sur elles toutes les ressources d'une patiente obstination.

La rédaction du *Corpus de poche* que nous recommandons est loin d'être chose aisée dans l'état actuel de la science, du moins en ce qui concerne les inscriptions grecques; quand on a parcouru le *Corpus* de Bœckh, sans oublier les *Addenda* et les inscriptions chrétiennes des diverses provinces réunies dans le quatrième volume, il faut encore dépouiller, à l'aide de leurs index, les recueils que nous avons indiqués aux pages 2 et 3 de notre *Traité d'épigraphie*. Il n'existe aucune partie du monde grec dont les inscriptions aient été toutes réunies, car la *Sylloge* des inscriptions béotiennes de Larfeld ne com-

prend pas les textes de l'époque romaine qui sont disséminés dans cinquante volumes souvent introuvables. En règle générale, on peut faire abstraction des journaux quotidiens publiés en Grèce et en Turquie, dont les collections n'existent guère qu'à la bibliothèque de la Chambre des députés d'Athènes, et considérer comme inédits les textes qui n'ont été imprimés que dans ces feuilles éphémères. Parmi les revues de l'Orient, l'*Athénaion*, l'*Éphéméris*, le Μουσεῖον de Smyrne et la collection du *Syllogue de Constantinople* sont seules assez répandues pour qu'on puisse se dispenser de rééditer les textes corrects qu'elles contiennent ; encore ce principe est-il loin d'être absolu, parce que les revues en question ne publient guère que des transcriptions en cursive et qu'il devient aujourd'hui indispensable de donner les fac-similés phototypiques des textes importants, en particulier des inscriptions datées, si précieuses pour l'histoire de l'alphabet grec. Même en faisant abstraction des publications orientales, l'épigraphiste qui veut se mettre au courant aura devant lui

une tâche assez longue, qu'il pourra d'ailleurs abréger en consultant l'article *Inscriptiones* de la *Bibliotheca scriptorum classicorum* d'Engelmann (1858) et les comptes-rendus de MM. C. Curtius et Roehl dans le *Jahresbericht* de Bursian (1873, 1874-75, 1878, 1882, 1883), où l'on trouve l'indication de toutes les inscriptions grecques publiées, en dehors du *Corpus* et autres grands recueils, de 1700 à 1857 et de 1873 à 1882.

Pour les inscriptions latines, la tâche est heureusement plus aisée. Celles qu'on a découvertes antérieurement à 1873 ont été réunies par M. Mommsen dans le 3e volume du *Corpus inscriptionum latinarum*, publié par l'Académie de Berlin; d'autres, signalées de 1873 à 1885, figurent dans les tomes II, IV et V de l'*Ephemeris epigraphica*, publiée par la même Académie. Ajoutons qu'il existe des recueils d'inscriptions chypriotes par M. Deecke, lyciennes par M. Maurice Schmidt, hittites par M. Wright, phéniciennes par l'Institut de France (*Corpus inscriptionum semiticarum*). Mais le voyageur qui n'est pas

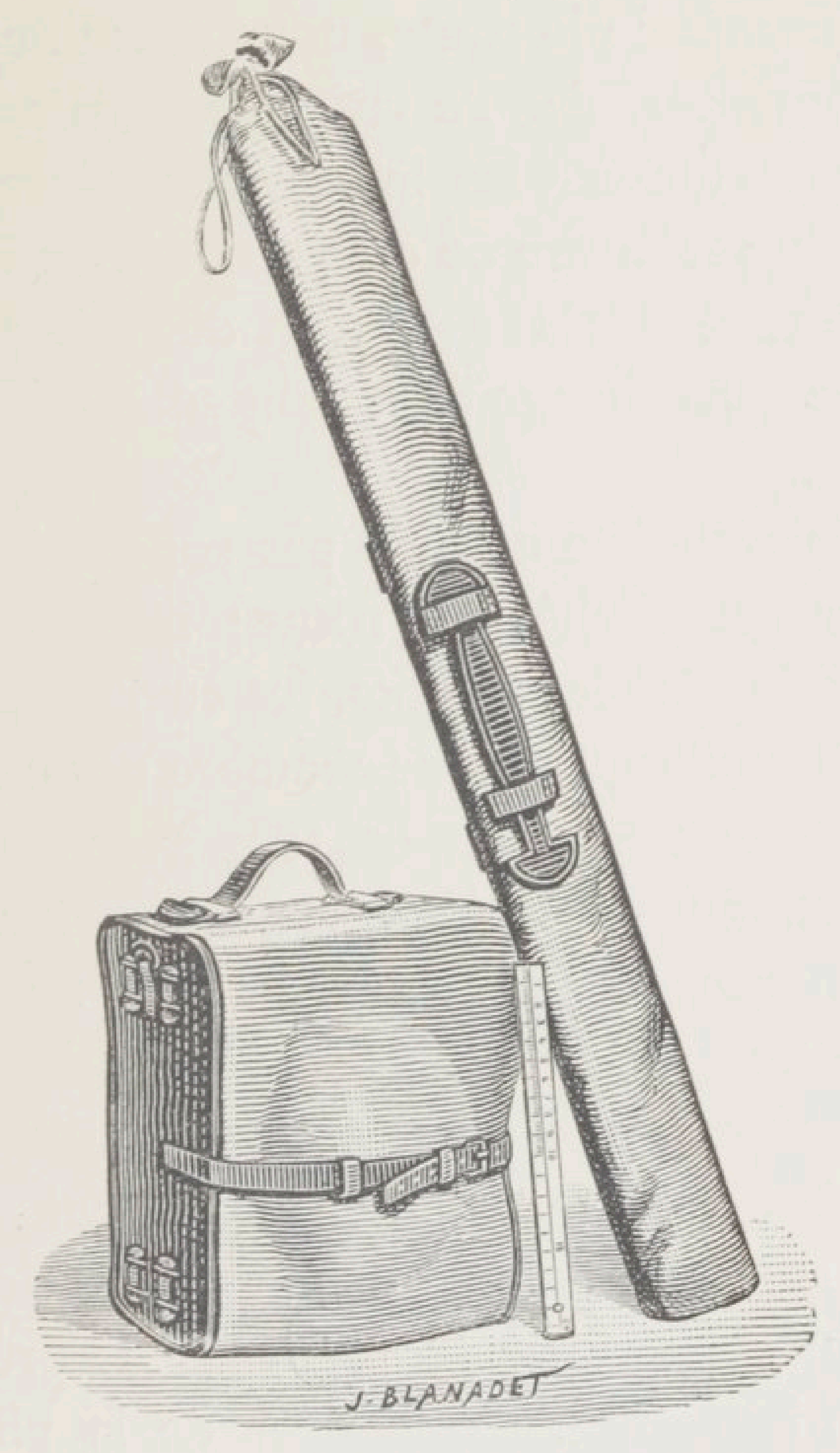
épigraphiste de profession peut se dispenser d'avoir recours à ces derniers recueils, à moins qu'il ne se propose spécialement de voyager en Chypre, en Lycie ou en pays phénicien. Il peut même, si le temps ou la patience lui font défaut, ne consulter aucun livre avant son départ, à l'exception des *Corpus* de Bœckh et de Mommsen, pourvu qu'il prenne la résolution d'estamper et de photographier tous les textes qui ne sont pas publiés dans ces répertoires[1]. Même réduit à des proportions modestes, son *Corpus de poche* lui rendra de très grands services et l'empêchera de perdre sa peine sur des documents parfaitement publiés.

Une fois en possession de son carnet épigraphique, le voyageur devra se familiariser avec l'usage d'instruments très simples qui

[1] Il est à peine besoin d'avertir que ce n'est pas dans une ville comme Athènes, résidence d'un grand nombre de savants, que l'on doit s'attendre à rencontrer des textes inédits. Mais de bonnes photographies, d'après des textes connus, ne sont jamais inutiles ; il n'en existe encore qu'un très petit nombre et l'on n'en a presque jamais publié dans les recueils spéciaux.

lui permettront d'obtenir des *copies mécaniques* des inscriptions, indispensables non seulement au contrôle de ses copies dessinées, mais à la réfutation éventuelle des doutes qui peuvent se produire sur l'exactitude ou même la bonne foi de son travail. Un épigraphiste qui copie une inscription sans l'estamper s'expose à d'amers regrets au moment où il en préparera la publication ; les lectures qui lui auront paru les plus certaines sur la pierre lui inspireront des scrupules dans son cabinet s'il n'a pas le moyen de les vérifier, et si quelque critique conteste la sincérité de sa copie, il sera réduit à subir l'expression de doutes fâcheux qu'il lui sera impossible de dissiper par une preuve sans réplique. Nous voudrions que tout voyageur épigraphiste, et *a fortiori* tout amateur, pût emporter un appareil de photographie et un appareil pour l'estampage, car bien que l'estampage soit très supérieur à la photographie dans la plupart des cas, la photographie seule peut donner une idée exacte des bas-reliefs ou autres ornements dont les textes épigraphi-

ques sont souvent accompagnés. Quand il



Appareil de photographie dans les sacs de voyage

Cliché emprunté à Davanne, *La Photographie*. Paris, 1886, Gauthier-Villars, éditeur.

faudra choisir, pour ne pas augmenter les *impedimenta* de la route, nous conseillons de se contenter de l'estampage, mais nous tenons à donner les indications nécessaires pour l'un et l'autre de ces procédés de reproduction, destinés à rendre de très grands services en échange d'un petit supplément de travail.

L'épigraphiste ne doit pas songer à développer ses clichés en route; il peut donc laisser de côté les réactifs, les cuvettes, et se contenter d'acquérir une chambre noire (pour châssis de $0^m,13$ sur $0^m,18$), avec son objectif et son verre dépoli, un pied pouvant se démonter et se renfermer dans un étui, une boîte contenant cinq châssis doubles, un voile noir, une lanterne à verre rouge, et deux boîtes fermant hermétiquement, dont l'une sera vide, et dont l'autre contiendra quelques douzaines du *papier cliché* préparé par M. Balagny [1]. La pratique de la photo-

[1] Le papier et les autres accessoires se trouvent chez M. Puech, 21, place de la Madeleine, à Paris. Le prix de l'appareil que nous recommandons, avec trois

graphie en voyage était autrefois rendue difficile par la nécessité d'emporter des glaces en verre, à la fois fragiles et encombrantes; aujourd'hui qu'on les a remplacées par du papier sensibilisé, qui ne le cède en rien aux meilleures glaces, on peut aisément faire tenir dans une boîte à cigares ordinaire de quoi tirer plusieurs centaines de photographies.

Les châssis doivent être chargés et déchargés la nuit, à la seule lumière de la lanterne à verre rouge. Ayant ouvert le châssis que l'on veut charger, on le place devant soi, de manière que la tirette soit à droite; on met au fond une glace, par dessus le papier, de manière que la partie convexe (non sensible) soit en dessus, et l'on serre à l'aide d'une

douzaines de papiers-clichés à 7 francs la douzaine, est de 230 francs (*tout compris*). Dans cette somme, l'objectif figure pour 55 francs, mais les objectifs anglais très soignés sont beaucoup plus coûteux. Les cuvettes et les réactifs nécessaires pour obtenir 36 épreuves négatives se payent environ 15 francs en sus. — Un exposé détaillé des procédés de M. Balagny se trouve dans le livre de M. Davanne, *la Photographie*, Paris, 1886, t. Ier, p. 401-406.

euille de tôle ou de carton [1]. On recommence de même pour l'autre compartiment du châssis et les châssis suivants ; puis l'on replace le papier dans sa boîte, à l'abri de la lumière. Quand on se trouve devant l'inscription à photographier [2], on visse la chambre sur le pied et l'on *met au point* à l'aide du verre dépoli [3], en tenant le voile noir par dessus sa tête et la chambre. Puis on bouche l'appareil, on enlève le verre dépoli et on lui substitue le châssis en prenant note du numéro inscrit sur la face que l'on place du côté de l'objectif, afin d'éviter de tirer deux fois sur le même papier. Il ne reste plus, avant de déboucher, qu'à soulever la tirette et à la renverser sur la chambre, que l'on doit protéger à l'aide du

[1] Tous ces objets doivent être fournis avec les châssis.

[2] Il faut éviter absolument d'avoir *le soleil dans l'objectif*. Les meilleures photographies s'obtiennent avec le soleil à dos.

[3] Ne pas oublier que la glace sur laquelle est appuyé le cliché a une épaisseur dont il faut tenir compte. Pour cela, *il suffit de mettre au point en retournant le verre dépoli*.

voile noir pendant l'opération ; au bout d'un nombre de secondes ou de minutes qui varie suivant l'intensité de la lumière [1], on replace le bouchon, on rentre la tirette, et l'on peut alors retourner le châssis pour prendre une autre épreuve sur la seconde feuille de papier qu'il contient.

Lorsque tous les châssis ont été successivement employés, on allume la lanterne à verre rouge dans l'obscurité et l'on ouvre les châssis pour en retirer les papiers que l'on place l'un sur l'autre dans une boîte spéciale. On fera bien de profiter de la même occasion pour charger à nouveau les châssis, ains que nous l'avons expliqué plus haut (p. 29.) Les papiers impressionnés peuvent être conservés pendant un temps indéfini, ou, au be-

[1] Il est impossible de donner des indications précises sur le temps de pose : une inscription sur marbre en plein air et au soleil peut poser trois ou quatre secondes, une inscription sur bronze dans un intérieur peut poser vingt minutes. L'habitude seule peut donner au photographe le sentiment du temps de pose nécessaire. — Les procédés de la photographie *instantanée*, qui sont fort à la mode aujourd'hui, n'offrent aucun avantage aux archéologues et doivent être abandonnés aux artistes.

soin, être expédiés par colis postal dans une boîte soigneusement fermée.

Le développement des clichés doit se faire au retour du voyage. Il faut, pour cela, une cuvette à fond de verre, une seconde cuvette contenant de l'hyposulfite de soude en dissolution et une troisième où l'on verse un peu d'eau additionnée d'une poignée d'alun. Le bain révélateur se prépare en mêlant 90 parties d'oxalate de potasse à 30 parties de sulfate de fer liquide, auxquelles on ajoute dix gouttes de bromure d'ammonium : la couleur résultante est d'un jaune orangé [1]. On opère dans l'obscurité à la lumière rouge. La cuvette à fond de verre ayant été préalablement mouillée avec de l'eau, afin que le papier gélatiné y adhère, on y place le papier, la surface concave (c'est-à-dire la surface sensible) en dessus et l'on verse peu à peu le bain révélateur en agitant la cuvette. On

[1] Nous indiquons ici le procédé de développement au fer, qui est plus simple, sans nous dissimuler que le développement alcalin (acide pyrogallique, acide citrique, ammoniaque) donne souvent de meilleurs résultats.

n'interrompt le développement que lorsque l'image paraît trop *poussée*, c'est-à-dire lorsqu'elle est devenue *un peu plus sombre* qu'on ne le voudrait. Alors on retire le papier, on le lave à grande eau, et on le place pendant cinq minutes dans le bain d'alun ; il doit rester vingt ou trente minutes dans le bain d'hyposulfite de soude, jusqu'à ce que les taches blanches qu'il présente sur le revers aient disparu. Après cela, on le laisse pendant une heure dans une cuvette pleine, en ayant soin de renouveler l'eau deux ou trois fois ; puis on le fait sécher dans un buvard [1] et l'on obtient ainsi une image négative qui peut servir, exactement comme une glace, à donner des épreuves positives, des héliogravures ou des phototypies [2].

[1] Le cliché doit être successivement placé en trois ou quatre endroits différents du buvard.

[2] Le voyageur peut se dispenser de développer ses clichés, comme aussi de reporter les pellicules sur gélatine et de tirer des épreuves positives. Ces différents travaux seront très bien faits par la maison Berthaud, 9, rue Cadet, à Paris. -- Une fois reportés sur gélatine et doublés, les clichés se conservent indéfiniment comme des photographies ordinaires.

Quand il ne s'agit que d'une inscription ordinaire, sans sculpture ni ornements intéressants, un bon estampage est préférable à dix copies dessinées ou même à la meilleure photographie. L'estampage, déjà connu au XVII[e] siècle, n'est guère employé par les épigraphistes que depuis 1840 ; c'est Philippe Le Bas qui s'en est servi le premier d'une manière systématique dans son voyage en Asie Mineure et en Grèce [1]. Nous avons eu l'occasion d'exposer les principes de cet art facile dans les *Instructions pour la recherche des antiquités en Tunisie, adressées aux officiers de la division d'occupation* (1885) ; nous reproduisons ici ces indications sommaires, dont la lecture ne dispense pas d'un peu de pratique.

Il existe deux excellents procédés d'estampage, que l'on emploiera alternativement suivant les circonstances. Les instruments nécessaires sont : la brosse dite à argenterie, qui est toujours pourvue d'un manche [2] ; un

[1] Les estampages rapportés par Le Bas sont conservés à la Bibliothèque de la Sorbonne.

[2] La brosse à argenterie doit être choisie un peu

tampon enduit de mine de plomb (conservée en poudre dans un petit tube); du papier à dessin ordinaire non collé[1]; une éponge.

1er *procédé.* — On a de l'eau à proximité et il ne fait pas grand vent. Nettoyez à la brosse la surface de l'inscription et l'intérieur des lettres, passez sur la pierre une éponge imbibée d'eau. Appliquez ensuite le papier sur la pierre et mouillez-le avec l'éponge jusqu'à ce qu'il adhère parfaitement, en ayant soin d'appuyer légèrement pour empêcher que les bulles d'air ne séjournent entre la pierre et le papier[2]; puis frappez fortement avec la brosse en commençant par le haut, de manière que les lettres apparaissent bien nettement sur le papier. Revenez plusieurs fois

épaisse; une brosse à cheveux ou une brosse à cirage peuvent servir.

[1] Nous recommandons spécialement le *papier vergé d'Arches* sans colle (1 fr. 60 cent. les vingt-cinq feuilles, chez M. Gallin-Fuzellier, rue de Condé, 1).

[2] Pour faire disparaître les bulles d'air, quand elles persistent, il suffit de piquer le papier avec la pointe d'une épingle ou d'un canif, et de donner ensuite quelques coups de brosse sur la partie piquée.

sur les lignes ou les lettres un peu effacées ou qui vous sembleront difficiles à lire. L'opération terminée, on doit laisser sécher le papier sur la pierre ou l'étendre au soleil en le maintenant aux quatre extrémités par des cailloux [1]. Quand l'estampage est sec, on peut le plier ou le rouler sans crainte de l'endommager, pourvu que les lignes suivant lesquelles on le pliera ne coïncident pas avec celles de l'inscription. Il vaut encore mieux rouler l'estampage et l'introduire dans un tube en fer-blanc ou un rouleau de carton. On peut l'expédier par la poste entre deux feuilles de papier fort, plié en quatre ou en huit.

Si l'inscription est grande, on fera plusieurs estampages que l'on numérotera de gauche à droite, en commençant par celui du haut. Chaque estampage partiel doit reproduire les premières ou les dernières lettres de l'estampage voisin, pour faciliter les rac-

[1] Il nous est arrivé, en Tunisie, lorsque nous étions pressé par le temps, de faire sécher un estampage en allumant quelques branches. On peut alors continuer sa route au bout d'un quart d'heure.

cordements. Si, pendant que l'on estampe, le papier vient à se couper sous le coup de brosse, il suffit de mouiller une seconde feuille, de l'appliquer sur la partie endommagée de la première et de frapper de nouveau. L'action de l'eau transforme le papier en une sorte de pâte qui vient remplir l'interstice causé par la déchirure.

Lorsque les lettres d'une inscription sont grandes et profondes, ou lorsque la pierre présente de nombreuses crevasses, il vaut mieux exécuter l'estampage avec deux ou plusieurs feuilles de papier superposées.

Si l'on ne dispose pas d'une quantité de papier suffisante, estamper seulement les parties difficiles à lire ou endommagées. En général, quand une inscription présentera des parties peu lisibles, il sera bon d'en faire plusieurs estampages à l'aide du procédé indiqué ici et du suivant.

2e *procédé.* — On manque d'eau, ou il fait grand vent. Le premier procédé est impraticable dans ces deux cas. Nettoyez alors la pierre avec la brosse ; appliquez une feuille

de papier en la faisant tenir fortement aux quatre coins ; puis frottez avec le tampon enduit de mine de plomb jusqu'à ce que les lettres paraissent en blanc sur le fond noir. Ce procédé est excellent lorsque l'inscription est facile à lire et que la pierre est lisse : il est très inférieur au premier quand il s'agit d'inscriptions endommagées ou de surfaces rugueuses. L'estampage ainsi obtenu peut se transporter et s'expédier comme un journal.

Le succès d'un estampage dépend presque entièrement de la qualité du papier employé. Tout papier collé est à rejetter absolument ; le papier d'emballage et le papier à filtrer peuvent servir, mais ils présentent des inconvénients. A l'aide de la qualité de papier que nous avons indiquée, et que l'on emploiera à l'état de feuilles simples, doubles ou triples, suivant la profondeur ou la hauteur des reliefs, on peut estamper d'une manière satistaisante des sculptures, des ornements ou même des fragments d'architecture, pourvu que la saillie n'en soit pas trop accusée.

Divers procédés ont été proposés pour

donner à l'estampage la solidité d'un moulage en plâtre ; nous croyons inutile de les exposer, parce qu'un estampage ordinaire nous paraît bien suffisant pour le but que se propose l'épigraphiste[1]. Rentré chez lui, le voyageur fera bien de photographier ses estampages pour les soustraire aux chances de destruction dont ils sont menacés par suite de leur volume et de leur format trop encombrant. A cause de la teinte uniforme du papier, une photographie d'après un bon estampage donne généralement de meilleurs résultats qu'une photographie d'après l'original. Elle se prête alors très bien à la reproduction par la zincogravure.

Si un épigraphiste, par suite de manque d'eau ou de papier, ne pouvait prendre un

[1] Voyez, sur ces procédés, les *Instructions relatives à la publication d'un recueil des inscriptions du département*, publiées par la *Commission des antiquités et des arts du département de Seine-et-Oise,* Versailles, Cerf, 1885. On y trouvera notamment (p. 16) le procédé de moulage de M. Lottin de Laval pour obtenir un creux au papier. — M. Hübner a consacré à l'art de l'estampage une notice très intéressante, *Ueber mechanische Copien von Inschriften*, Berlin, 1871.

estampage complet d'une inscription intéressante, il devrait la copier avec grand soin, puis détacher de son carnet un certain nombre de feuilles à l'aide desquelles il exécuterait des empreintes *à sec et au crayon* des mots et des fragments de lignes dont la lecture lui paraîtrait incertaine. Il suffit pour cela d'appliquer le papier sur l'endroit à reproduire et de frotter avec un crayon d'abord, puis avec un morceau d'étoffe ou un gant. Les estampages ainsi obtenus ne sont pas bons, mais ils ajoutent toujours à l'autorité de la copie.

L'épigraphiste doit encore emporter un ciseau de sculpteur, pour nettoyer les inscriptions couvertes de plâtre, une loupe et surtout une jumelle, de manière à pouvoir lire des inscriptions encastrées à de grandes hauteurs dans des murs de construction récente. Son carnet de notes doit contenir de papier quadrillé, afin de faciliter l'indication exacte des lacunes dans la copie des textes épigraphiques. Pour mesurer les inscriptions et la hauteur des lettres, il fera

bien d'employer simplement sa canne, qu'il aura eu soin de faire graduer avant le départ.



Voici notre voyageur-épigraphiste en campagne, au milieu du pays grec ou turc où il s'agit pour lui de se faire montrer les inscriptions. Il ne suffit pas qu'il soit bon marcheur, bon estampeur ou bon photographe; il faut encore qu'il ait quelque talent de diplomate, afin d'inspirer confiance aux indigènes, de ne pas blesser l'amour-propre des demi-savants, de se frayer passage jusque dans l'intérieur des habitations qui peuvent être pavées de textes épigraphiques inaperçus. En général, les Grecs et les Turcs savent distinguer les inscriptions des fissures accidentelles produites dans les pierres et des ornements d'architecture; mais il arrive aussi qu'ils ne le savent point, et tout épigraphiste doit se résigner à courir souvent pendant des heures après des inscriptions qui n'existent pas. Il doit se résigner aussi à ren-

contrer de la méfiance, à passer d'abord pour un chercheur de trésors qui vient demander aux vieilles pierres le secret de quelque mytérieuse cachette. A ses premières questions, on répondra par des hochements de tête : « Nous n'avons pas de pierres avec des lettres, nous n'en avons jamais vu, tu en trouveras à cinq lieues d'ici, etc. » Mais qu'il passe quelques jours dans le pays, qu'il lie connaissance avec les uns et les autres, et il ne tardera pas, pour prix de ses bons procédés, à recueillir les renseignements qu'il désire. C'est pourquoi l'on voyage toujours mal, au point de vue des découvertes épigraphiques, lorsqu'on voyage vite; on effleure les pierres à inscriptions sans les apercevoir et sans que personne vous les signale. Qu'on me permettre ici un souvenir personnel. En 1882, j'ai passé huit jours à Cavalla, en Macédoine. Mon premier soin fut de revoir les inscriptions qui avaient été copiées par M. Heuzey vingt ans auparavant; puis je demandai aux notables de la ville, aux marchands, aux marins du port s'ils pouvaient

m'en montrer d'autres. On me répondit à l'unanimité qu'il n'en existait point. Le jour de mon départ, un patron de barque vint me signaler un texte fort curieux encastré dans le mur byzantin à un endroit que je n'aurais jamais songé à explorer; il le connaissait depuis des années, mais ne s'était décidé à me le faire voir qu'après s'être familiarisé avec mes allures toutes pacifiques et m'avoir rencontré souvent en compagnie de personnes dont il était sûr. Il n'est pas rare de trouver, dans les villages, un maître d'école grec ou un prêtre qui connaissent bien les antiquités du pays; s'ils s'aperçoivent que vos intentions sont loyales, que vous êtes disposé, au besoin, à publier des textes inédits sous leur nom, ils seront toujours heureux de vous faire part de leurs découvertes, à condition que vous ne l'exigiez pas[1].

[1] Les questions de *priorité*, en matière de publications épigraphiques, ont suscité, dans ces dernières années, quelques querelles assez vives, où la science, il est vrai, n'a rien à voir. Nous pensons qu'il n'est pas permis de publier des textes exhumés par un auteur de fouilles, à moins que l'inventeur ne les ait déjà publiés lui-

Les textes lapidaires qui se trouvent à la surface du sol (je ne parle point des autres, dont la recherche doit faire l'objet de fouilles), sont tantôt abandonnés à terre sur l'emplacement de sites antiques, tantôt encastrés dans les fontaines, les murs, les haies et les maisons de bourgades modernes qui se sont élevées près des ruines. Il ne peut naturellement être question de détruire un mur pour lire un texte dont le commencement ou la fin sont dissimulés dans la construction ; mais on peut obtenir la permission d'enlever le plâtre ou le dépôt calcaire qui recouvrent souvent les marbres, surtout dans les fontaines, et c'est là un travail qu'il ne faudra jamais négliger. Après avoir lavé le marbre à grande eau, on enlève avec précaution le plâtre ou le calcaire à l'aide d'un ciseau ; si

même ; il est également peu convenable de publier des inscriptions inédites *lorsqu'on sait qu'elles viennent d'être copiées par un autre voyageur,* du moins dans l'année qui a suivi son passage. Ces deux réserves faites, nous considérons que l'on a toute liberté : un excès de scrupule ne profiterait qu'aux paresseux et serait préjudiciable à la science.

l'on se trouve dans un centre important, on peut employer à cet effet l'acide chlorhydrique, qui sert également à faciliter la lecture des inscriptions sur bronze. C'est en nettoyant de cette façon la partie supérieure d'une grande inscription, aujourd'hui conservée au musée de Constantinople et autrefois encastrée dans une fontaine de Tcharik-Keui, que j'ai pu ajouter quelques mots importants à la lecture des précédents éditeurs [1].

Quand le voyageur se trouve en présence d'une inscription, il doit commencer par la nettoyer avec soin; puis il inscrit sur son carnet les indications suivantes : 1° Nom exact de la localité, de la maison ou du terrain où se trouve la pierre; 2° forme et nature de la pierre (colonne ou stèle, plaque, autel; marbre ou calcaire, etc.); si elle est isolée ou encastrée dans un mur, etc.; 3° hauteur, largeur, épaisseur de la pierre; hauteur moyenne des lettres aux différentes lignes;

[1] *Bulletin de Correspondance Hellénique*, t. VI, p. 614; Dittenberger, *Sylloge*, n° 279.

4° détails caractérisques, tels que bas-reliefs, moulures, cassures et fissures, trous, martelages. Il ne négligera pas de donner à sa copie un numéro d'ordre qu'il reportera sur l'estampage. S'il est pressé par le temps, il doit absolument éviter de s'attarder aux difficultés de la copie; les minutes qu'il consacrerait à ce travail seraient bien mieux employées à prendre un estampage supplémentaire. S'il a du temps devant lui, il fera une première copie en fac-similé, s'efforçant non pas de comprendre le texte, mais de reproduire exactement la disposition des lettres, leur superposition d'une ligne à l'autre, les fragments ou amorces de lettres brisées; puis il procèdera à l'estampage, et, pendant que son estampage sèchera (sur la pierre ou à côté), il collationnera de nouveau sa copie. Sur la copie, qui doit être naturellement en caractères épigraphiques, les lettres qui manquent ou sont indistinctes seront marquées par des points, celles dont la lecture n'est pas certaine distinguées des autres par un point en dessous. Il faut éviter de marquer une

lacune par un frottis de crayon, d'une manière vague, sans indiquer, par la comparaison des lignes voisines, le nombre approximatif des lettres qui manquent.

Bien copier une inscription n'est pas chose acile, et il est peu de gens qui en soient capables, alors que les premiers venus peuvent exécuter des copies médiocres. Il faut une singulière habitude de l'écriture épigraphique pour reconnaître à une queue de lettre, dont la partie supérieure ou inférieure fait défaut, le caractère de l'alphabet dont elle fait partie. Écoutez à ce sujet les spirituelles observations de M. Koehler [1] : « *Neve putes uniuscuiusque esse titulos exscribere. Novi equidem iuvenes solertissimos, qui inscriptionem plene et recte transcribere nunquam didicerunt; novi homines doctissimos, qui, quom diligentissimi esse vellent, sicubi de lectione dubitari poterat, quae scripta fuisse animo sibi finxerant, ea miro quodam aciei lusu in lapidibus oculis occupare sibi videbantur. Titulum ut adcurate exscribas, non tantum usu*,

[1] *Praefatio ad Corpus Inscriptionum Atticarum,* II, 2.

diligentia, doctrina opus est : opus est imprimis insita quadam ut iudicii ita aciei rectitudine et praestantia, quae nec vestigiis dubiis immoretur nec specie fallatur, sed vera a falsis sponte discernat [1]. »

En présence d'une inscription vraiment difficile, le copiste doit se défier de ce qu'il sait ou de ce qu'il croit savoir, bien plus encore que de son ignorance. La plupart des mauvaises copies sont des copies de mauvaise foi. Qu'on ne se méprenne pas sur la portée de ce mot en épigraphie : il est de fort honnêtes gens, incapables d'une fraude, qui, lisant des pierres effritées à la lumière trompeuse de leurs souvenirs et sous l'influence d'idées préconçues, agissent absolument comme des faussaires et publient ensuite ce qu'il n'ont pas eu sous les yeux. On

[1] Cf. Bœckh, *Corpus inscriptionum graecarum*, I, p. XVIII : *Fallunt etiam diligentissimum marmoris vitia, ut ductus sibi agnoscere videatur qui non sunt in lapide : aliter longe legitur, si lapidis lectionem in museo positi secundat lumen, si is spongia irrigatur, si otiosius et securus lector est ; aliter si Turcis instantibus et impedientibus raptim transcribitur titulus male collocatus, aliquando etiam inversus.*

se rappelle une formule épigraphique, on aperçoit sur la pierre les deux premières lettres d'un mot de cette formule et l'on se persuade bientôt qu'elle y est gravée tout entière. C'est pourquoi il est absolument indispensable de prendre des estampages en même temps que des copies, afin de pouvoir dissiper, avant le jour de la publication, les hallucinations épigraphiques dont on a pu être victime devant la pierre. Si l'on n'a pas le temps de faire à la fois une copie et un estampage, c'est toujours à l'estampage qu'il faudra donner la préférence, quitte à ne rien copier du tout ou à transcrire seulement le texte en cursive. De là encore l'utilité des voyages épigraphiques entrepris à deux, car si l'on est souvent le jouet de ses propres illusions, auxquelles la fatigue et la vanité d'avoir *deviné* ne sont pas étrangères, on se montre volontiers sceptique à l'endroit des illusions d'autrui.

L'estampage serré dans le tube en fer-blanc — que l'on appelle *dénéké* (τενεκές) à l'École d'Athènes — l'épigraphiste doit seu-

lement craindre qu'il ne soit pas suffisamment sec : arrivé au gîte nocturne, il l'étendra à l'abri sur une planche, et le roulera de nouveau le lendemain avant de se remettre en route.



L'exploration est achevée; le voyageur épigraphiste dépose son bâton de pélerin et redevient homme de cabinet pour préparer la publication de ses trouvailles [1]. Cette préparation, quand il s'agit de textes difficiles, est une besogne longue et compliquée. On peut la diviser en quatre parties : la lecture, la copie en fac-similé, la restitution et la

[1] Ce qui suit ne s'adresse qu'aux personnes qui ont déjà quelque teinture de l'épigraphie et qui savent un peu plus de grec qu'on n'en apprend d'ordinaire dans les classes. Les autres feront bien de remettre leurs documents — copies, photographies et estampages — à quelque homme du métier qui en préparera la publication avec eux. Il existe, dans les Facultés des Lettres françaises, des spécialistes pour chaque branche de l'épigraphie. L'auteur de la présente notice (au musée de Saint-Germain-en-Laye) renseignera, à cet égard, ceux de ses lecteurs qui voudront bien s'adresser à lui.

transcription, le commentaire. Nous allons les examiner chacune en particulier.

1° *Lecture.* Il s'agit de collationner très exactement la copie prise sur place et l'estampage, ou, en l'absence de copie, de déchiffrer l'estampage, ce qui se fait très bien à la lumière de la lampe et en étudiant l'envers du papier, à cause des ombres portées par les parties saillantes qui correspondent aux lettres en creux.

2° *Copie.* Sans chercher encore à comprendre le texte ni à le reconstituer, on exécutera à la plume un fac-similé aussi fidèle que possible de l'estampage contrôlé par la copie. L'habitude de publier les inscriptions importantes, non pas seulement en caractères épigraphiques — uniformes et toujours conventionnels — mais en véritables fac-similés, se répand heureusement de plus en plus, grâce aux progrès de la phototypie et de la zincogravure. Si l'on possède une photographie de l'inscription, il est facile de la faire transfor-

mer en cliché typographique [1]; sinon, on dessinera ou on calquera l'estampage, et l'on fera réduire par les procédés de la zincogravure [2] le dessin à grande échelle ainsi obtenu.

Il est inutile de dire que le plus grand nombre des inscriptions, épitaphes, décrets de proxénie insignifiants, etc., ne méritent pas la dépense d'une reproduction en fac-similé; mais il est indispensable d'en faire les frais quand il s'agit d'une inscription archaïque, d'un texte important pour l'histoire ou simplement d'un texte daté. En tête de la reproduction en fac-similé, on fera figurer les renseignements dont nous avons parlé plus haut, touchant le lieu de la découverte, l'état et les dimensions de la pierre, etc., sans oublier le nom de celui qui vous en a signalé l'existence et qui sera toujours très sensible à une mention.

[1] Le prix est de 0 r. 20 par centimètre carré (*Société générale des applications photographiques*, 3, rue de l'Echelle, à Paris).

[2] Au prix de 0 fr. 10 à 0 fr. 15 le centimètre carré (*même maison*).

3° La *restitution* et la *transcription* d'un texte sont deux opérations qui ne se distinguent guère qu'en théorie. Pour transcrire un texte de telle ou telle façon, il faut l'avoir *restitué*, c'est-à-dire avoir rempli par hypothèse les lacunes qu'il présente ; pour le restituer, il faut l'avoir transcrit préalablement, du moins à titre d'essai [1]. Il n'y a pas de règles à donner pour la restitution conjecturale d'un texte. C'est ici, comme dans la critique verbale, qu'intervient l'instinct, la *mens divinior*, sans lesquels on ne restituera jamais d'une manière sérieuse les textes difficiles, et qui doivent être fondés sur une connaissance approfondie des formules, sur le sentiment, longtemps développé par l'habi-

[1] Ce cercle vicieux a été admirablement indiqué par Bœckh (*Corpus inscriptiorum graecarum*, I, p. XVII) : *Verum quom intelligi scripta nequeant nisi emendata, neque emendari possint nisi intellecta, nec crisis incipi potest nisi absoluta interpretatione, neque interpretatio nisi absoluta crisi. At haec inter se pugnant. Nimirum in hac ipsa repugnantia, quae in natura rei sita est, quom universi philologici negotii summa posita difficultas sit, tum haec mirum quantum augetur in titulorum tractatione, plerumque admodum corruptorum, lacerorum, mutilorum.*

tude, du langage épigraphique[1], mais surtout sur la science précise de l'antiquité grecque, de l'histoire politique, du droit, de la religion. Ces heureuses conjectures qui nous étonnent parfois sous la plume des savants épigraphistes, d'un Mommsen, d'un Foucart ou d'un Waddington, ne sont pas un don gratuit du hasard, une inspiration de l'ignorance aux abois, mais la récompense de toute une vie d'études et comme une résultante subite de forces intellectuelles lentement accumulées. On peut dire que s'il faut le plus possible lire les inscriptions avec les yeux, il vient un moment, il se présente des cas où la vue la plus perçante est en défaut. Alors *celui qui lit le plus est celui qui sait le plus et le mieux.* L'hypothèse, en épigraphie, joue le même rôle que dans les sciences physiques, où sa nature a été si bien définie par Claude Bernard : elle est une sorte d'induction née de la connaissance de faits analogues, déter-

[1] Bœckh, *ibid.*, I, p. XVII : *Multas nosse inscriptiones oportet, qui explicare singulas velit ; multi simul tituli considerandi et animo complectendi sunt ut restituatur unus.*

minée par un certain nombre de données exactes, et qui se vérifie lorsqu'elle confirme à la fois les données dont elle part et celles dont elle n'a pas tenu compte. L'hypothèse jaillit des faits, les dépasse, et y revient aussitôt pour y trouver sa réfutation ou sa preuve[1]. Citons un exemple très simple de ce procédé de l'esprit. Soit l'inscription mutilée[2] :

ΓΛΑΥ . . ΑΣΑ . . . ΝΑ . ΑΣΕ . Ο . ΕΣΕ

Les dernières lettres feront naître l'idée de la restitution ἐποίεσε (orthographe archaïque d'ἐποίησε). Nous sommes donc en présence d'une signature d'artiste, dont l'ethnique se termine par ΑΣ et commence par Α. On songe à lire Α[ἰγι]νά[τ]ας, et cette hypothèse devient une certitude lorsqu'on compte le nombre de lettres manquant

1 Sur le rôle de l'hypothèse dans les restitutions, cf. Bœckh, *ibid.*, I, p. XIX. — *Hoc est summum veritatis documentum ut concinant inter se singula* (p. XXV).

2 Roehl, *Inscriptiones graecae antiquissimae*, n° 359.

ou douteuses, lorsqu'on se rappelle aussi que l'inscription a été découverte à Égine. Quant au premier mot, le *Wœrterbuch der Griechischen Eigennamen* de Pape-Benseler suffit à montrer qu'il doit être lu Γλαυ[κί]ας. En général, quand une inscription donne le commencement d'un mot, on cherchera naturellement dans un lexique tous les mots commençant par les mêmes lettres ; si elle ne donne que la désinence, on trouvera un précieux auxiliaire dans un autre livre de Pape, malheureusement devenu fort rare, *Etymologisches Wœrterbuch der Griechischen Sprache* (1836), où les mots sont classés d'après leurs syllabes finales.

La connaissance des formules permet de restituer avec certitude des inscriptions souvent très mutilées ; on en trouvera beaucoup d'exemples dans les décrets de proxénie au commencement du second volume des *Inscriptiones Atticae*[1]. Les épigraphistes font

[1] Cf., par exemple, *Corpus inscriptionum Atticarum*, II, nº 233, et, pour une classe de textes toute différente, Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*,

usage, dans la transcription cursive, de certains signes destinés à mettre en lumière les lettres ou les lignes qu'ils ont restituées. D'autres signes sont adoptés généralement pour indiquer que l'on corrige une lettre, résultant de l'erreur d'un lapicide, qu'on supprime une lettre parasite, ou qu'on laisse subsister une lacune. Il est désirable que tous les éditeurs de textes épigraphiques se conforment à cet égard aux règles suivantes[1] :

1° Les restitutions doivent être placées entre crochets [ ].

2° Les lettres corrigées doivent être placées entre parenthèses ( ). On écrit de

II, p. 158 : « Que faire d'un débris où figurent ces caractères

ΑΥΤΙ
ΔΙΚΑ (*Corpus inscr. graec.*, 8931.)

si l'on ne se souvient qu'en Syrie, où ce reste a été trouvé, on lisait sur les portes des villes l'inscription : ΑΥΤ[Η Η ΠΥΛΗ ΤΟΥ ΚΥΡΙΟΥ] ΔΙΚΑ[ΙΟΙ ΕΙΣΕΛΕΥΣΟΝΤΑΙ ΕΝ ΑΥΤΗ]. » Cf. *Corpus inscriptionum graecarum*, 8930, 8932, 8933.

[1] Cf. Mowat, *Bulletin épigraphique*, 1883, p. 148.

même les lettres que l'on supplée lorsque l'on résout une abréviation : ΦΛ=Φλ(*άϐιος*).

3° Les lettres parasites que l'on supprime doivent être placées entre les deux signes < >;

4° Les lacunes non remplies doivent être figurées par une série de points entre crochets en nombre égal à celui des lettres présumées absentes.

Dans le texte épigraphique, il est toujours acile d'indiquer les lettres mutilées en faisant briser un caractère, ou les lettres douteuses en se servant d'un caractère en pointillé. Lorsqu'on publie une inscription en cursive seulement, les lettres douteuses doivent être suivies d'un point d'interrogation ou soulignées d'un point.

Soit donc le texte épigraphique :

ΓΛ . . .ΙΑΣ ΑΔΗΝΝΑΙΟΣ ΑΝΕ . . . . Ι///////

On le transcrira en cursive de la manière suivante :

Γλ[αυκ]ίας 'Α(θ)η⟨ν⟩ναῖος ἀνέ[θηκε.........]Ι[.......

Pour économiser la place, quand il s'agit

d'une inscription peu importante, on peut donner à la fois le texte épigraphique et la restitution : ΓΛαυκΙΑΣ.

Il est désirable que les lignes des inscriptions soient numérotées de 5 en 5, tant dans la reproduction en fac-similé que dans la transcription. On peut aussi, dans une transcription continue, placer une barre verticale au point où se terminent les lignes de l'original et numéroter de 5 en 5 soit en marge, soit au-dessus de la ligne.

L'éditeur d'un texte doit ponctuer sa transcription afin de la rendre intelligible.

Il ne faut admettre une erreur du lapicide que lorsqu'on y est contraint par l'évidence : toute restitution qui suppose plusieurs erreurs de ce genre, à supposer que l'on possède un estampage de l'original, doit être considérée comme suspecte. Il en est tout autrement lorsque l'on essaye, comme Bœckh a dû si souvent le faire[1], de tirer parti d'une mauvaise copie prise par un voyageur ignorant.

[1] Cf. *Corpus inscriptionum graecarum*, I, p. XVIII.

En ce cas, l'épigraphiste a tous les droits de l'éditeur d'un texte qui se trouve en présence d'un manuscrit défectueux ; mais alors, sauf des exceptions très rares, il ne peut espérer obtenir que des restitutions *possibles* ou *vraisemblables* : elles le seront d'autant plus qu'il aura mieux tenu compte et rendu raison des erreurs et des confusions paléographiques naturelles à un copiste qui ne comprend pas. La restitution conjecturale des textes est un jeu d'érudits où les plus habiles restent le plus souvent à côté du vrai. Des hellénistes comme God. Hermann et M. Kaibel ont proposé des restitutions d'épigrammes métriques que la découverte de l'original perdu a bientôt condamnées[1] ; le danger dans ces sortes d'exercices, comme l'a finement remarqué M. Foucart, est moins souvent de trouver plus mal que de trouver mieux que l'auteur.

4° Il serait à souhaiter que les éditeurs de

[1] Cf. Clermont-Ganneau, *Revue archéologique*, 1884, II, p. 272, et Kaibel, *Epigrammata graeca*, n° 437.

textes inédits suivissent l'exemple donné par Letronne dans ses *Inscriptions de l'Égypte*, par M. Rangabé dans ses *Antiquités helléniques*, et qu'au risque de commettre des contre-sens, ils traduisissent *toutes* les inscriptions qu'ils publient. De notre temps, MM. Waddington, Foucart, Egger, Dareste, Homolle et quelques autres ont donné des traductions remarquables de textes importants ; mais aucun épigraphiste, ni en France, ni en Allemagne, n'a traduit toutes les inscriptions qu'il a publiées. C'est là une habitude très fâcheuse, qui conduit bien des gens à publier ce qu'ils ne comprennent pas et à ne s'arrêter, dans le commentaire, que sur les passages qu'ils entendent. On n'omet rien, hormis les difficultés, et comme on les passe adroitement sous silence, le lecteur bénévole. qui ne comprend pas non plus, s'imagine qu'il est très ignorant ou que l'éditeur est plus érudit que lui. La préface de tout commentaire épigraphique devrait être une traduction intégrale : c'est là une réforme urgente, indispensable, où la bonne foi des

épigraphistes et l'honneur même de la science sont intéressés. Quand on ne comprend pas un passage, on se contentera de le laisser en blanc et d'avertir en note que l'on n'entend point. D'autres seront peut-être plus heureux, et tous devront savoir gré à l'éditeur d'appeler leur attention sur des difficultés vraies ou apparentes au lieu d'esquiver, avec un faux air d'érudition, l'aveu sincère de son impuissance.

Ceux qui désireront des modèles de commentaires épigraphiques où rien de ce qui doit être dit ne manque et où aucun développement n'est superflu, n'ont qu'à ouvrir les volumes où MM. Foucart et Waddington ont expliqué les inscriptions de Grèce et d'Asie Mineure recueillies par Le Bas. On trouvera d'autres spécimens excellents de la méthode à suivre dans les *Mélanges d'épigraphie* publiés par M. Foucart et dans les articles que le même savant a donnés au *Bulletin de Correspondance hellénique* [1].

[1] Signalons, entre tant d'excellentes choses, le com-

Il est malaisé de poser des règles générales sur la manière dont un commentaire doit être conçu et disposé : voici toutefois l'indication de quelques points sur lesquels il est toujours nécessaire d'insister :

1° Caractère de la gravure, erreurs du lapicide, particularités de l'orthographe (à justifier par des exemples analogues).

2° Indication du sujet général de l'inscription ; répartition des matières traitées sous un certain nombre de chefs qui permettent d'en apercevoir l'enchaînement.

3° Examen, précédé d'un chiffre qui renvoie à la ligne, des difficultés ou particularités diverses que présente l'inscription.

4° Fixation de la date et étude des résultats nouveaux que l'on peut déduire du texte. Cette dernière partie peut devenir une véritable dissertation, où l'on fait figurer des inscriptions analogues ou contemporaines à titre de pièces justificatives ; elle peut se

mentaire de la grande inscription d'Éleusis (*Bulletin*, IV, p. 225-256) et celui du décret de Chersonnèse en l'honneur de Diophante (*ibid.*, V, p. 70-87.

compléter par des considérations de grammaire, d'histoire, de droit, de religion, de topographie, etc., suivant le sujet du document que l'on commente. Il faut éviter de donner longuement, dans le commentaire, des renseignements qui appartiennent à la science courante, ou de discuter sur un nom mentionné incidemment dont le sens n'est pas éclairé par le nouveau texte. Par exemple, l'on se rendrait ridicule en se lançant dans une digression sur l'emplacement d'un dème attique, parce que l'on aurait rencontré, dans un texte, l'ethnique de ce dème placé à la suite d'un nom propre. C'est à l'épigraphiste d'avoir le tact et la justesse d'esprit nécessaires pour ne pas chercher à faire étalage d'une science empruntée aux manuels; c'est à lui aussi de connaître assez exactement l'état de la science pour ne pas produire comme nouveaux des renseignements qui ne seraient nouveaux que pour lui.

On voit, par ce qui précède, que s'il est très facile d'estamper un texte et assez facile de le copier médiocrement, il faut déjà beau-

coup d'habitude pour le copier d'une manière satisfaisante et une science presque encyclopédique de l'antiquité pour le restituer et le commenter d'une manière complète. Mais l'épigraphie a cela de séduisant, que les plus humbles peuvent collaborer à l'œuvre commune en prenant des photographies et des estampages, en préparant, suivant la mesure de leurs forces, la tâche des épigraphistes de cabinet qui feront valoir les matériaux recueillis. C'est pour rendre justice à leurs modestes auxiliaires que les épigraphistes les plus illustres ont l'excellente habitude de nommer avec reconnaissance, en tête de leurs éditions, ceux auxquels ils doivent communication des documents qu'ils publient.

Rien ne paraît au premier abord plus aride que la recherche et la mise en œuvre des inscriptions. Pour un petit nombre de textes qui sont des chapitres d'histoire, combien en est-il qui semblent les *disjecta membra* de quelque registre obituaire d'une obscure paroisse ! Διονύσιε Διονυσίου χαῖρε ! Voilà le type des documents que l'on va souvent recher-

cher à grand'peine sur les routes désertes ou mal hantées de l'ancien monde, et l'épigraphiste peut alors s'appliquer le mot de Sénèque : *Subit miserabilis cogitatio se laborasse in titulum sepulcri*. Mais ces déceptions sont compensées au centuple par la découverte d'une seule inscription vraiment instructive, et les textes insignifiants eux-mêmes prennent de l'intérêt quand on les rapproche pour en former des séries. L'onomastique d'une région, et, par suite, la connaissance de ses cultes locaux, s'éclairent par eux d'une vive lumière; ils aident à comprendre les types de sa numismatique, les traditions mythologiques de son passé. Cette chasse aux documents inédits devient bientôt une des occupations les plus attachantes, et l'on passe volontiers des heures entières devant une épitaphe effacée, comme s'il s'agissait d'arracher au temps le secret d'un grand événement qu'il a englouti. Pour ceux qui les interrogent avec patience, avec passion, ces vieux documents ont tout l'attrait des choses vivantes. Contemporains des grands hommes de l'anti-

quité, ils sont les obscurs, mais authentiques témoins de la société où ils ont vécu. En nous ouvrant des jours nouveaux sur leur époque, ils nous permettent de la saisir sans intermédiaire, dans l'expression naïve de son existence quotidienne, de ses usages si curieux à connaître et dont les textes littéraires ne parlent pas. « Il me semblait, dit Franz, que je me rapprochais des Grecs et des Romains toutes les fois que je m'approchais de leurs marbres. » Nous n'étudions Hérodote et Thucydide, Eschyle et Sophocle, que dans des copies de copies exécutées après la ruine du monde antique ; mais nous avons des inscriptions ioniennes plus anciennes qu'Hérodote, un décret attique que Thucydide a pu lire et dont il a inséré le texte dans son histoire. La vieille inscription relative au culte d'Éleusis, qui ouvre le recueil des inscriptions attiques, est contemporaine de la représentation de l'*Orestie*. Comment ne pas s'attacher à ces vénérables débris qui ont vu passer tant de générations d'hommes, épaves des grands naufrages où ont sombré tour à tour tant

d'empires, tant de religions, tant de chefs-d'œuvre oubliés de l'esprit humain ? C'est l'honneur de l'érudition moderne d'avoir dégagé de ces textes les enseignements qu'ils renferment, de nous avoir appris à n'en mépriser aucun, parce que la vérité, quelle qu'elle soit, n'est pas méprisable. Dix faits réunis sont un commencement de preuve et cent faits que l'on compare ont leur éloquence. Les textes épigraphiques sont des faits épars, des parcelles de la vérité historique ; il appartient à l'historien de leur assigner une place utile dans l'édifice du passé qu'il reconstruit. Ce qu'il apprendra d'eux, il le chercherait vainement dans les livres, et l'épigraphie pourrait prendre pour devise, en lui donnant une signification nouvelle, cette parole de saint Bernard à Murdoch : *Lapides docebunt vos quod a magistris vestris non discetis.*



II

BEAUX-ARTS

Si le voyageur qui recherche des inscriptions peut craindre souvent de perdre sa peine en copiant à nouveau des textes déjà connus, il n'en est pas de même de celui qui, pourvu d'un appareil de photographie, s'applique à la reproduction des monuments figurés disséminés à la surface du monde antique. A cet égard, la tâche est à peine commencée et l'on peut dire que presque tout reste à faire. Sans doute, les ruines importantes qui sont signalées dans les *Guides*, les grandes statues des musées d'Athènes, d'Olympie, de Constantinople sont aujourd'hui connues par des gravures soignées ou

des héliogravures parfaitement exactes ; mais à Athènes et à Constantinople même, combien d'œuvres d'art intéressantes sont encore inédites ou n'ont été reproduites que d'une manière très insuffisante ! Il suffit, pour s'en convaincre, d'ouvrir le Catalogue des sculptures d'Athènes, publié par M. de Sybel, ou la notice que nous avons consacrée au musée impérial de Constantinople. Ces deux publications indiquent les objets qui ont été reproduits jusqu'en 1882 par la photographie et la gravure : le nombre en est extrêmement restreint. Encore faut-il considérer comme non avenues, au point de vue du caractère artistique, toutes les gravures données dans l'ancienne série de l'*Éphéméris* athénienne, dans l'*Athénaion*, dans les *Antiquités helléniques* de M. Rangabé, dans les *Mittheilungen aus Griechenland* de Müller et Schœll, et même dans les *Griechische Reliefs* de M. Schoene, ouvrage de grande valeur sans doute, mais où le texte seul mérite entière confiance. En dehors des photographies que l'on trouvera soit dans le commerce, soit dans quelques

recueils archéologiques récents, il n'y a guère de tout à fait satisfaisant que les gravures d'après les dessins de Landron publiées dans le *Voyage en Grèce et en Asie Mineure* de Le Bas; encore n'est-il pas certain que, dans quelques-unes de ces belles planches, l'habileté du graveur ne se soit donné carrière aux dépens de la fidélité scrupuleuse qui est aujourd'hui le premier devoir de l'archéologue.

Les monuments dispersés en dehors des musées et des grandes villes attendent encore presque tous un éditeur. Cela n'est pas seulement vrai des bas-reliefs surmontant des inscriptions, d'autant plus intéressants que le texte peut servir à les dater, des fragments de statues abandonnées sur le sol ou emmagasinées dans quelque mairie de village, des vases, des terres cuites, des pierres gravées qui font partie de collections particulières, mais aussi de ruines considérables, décrites à plusieurs reprises par les voyageurs, qui n'ont jamais été photographiées et mesurées avec soin. Je citerai comme exemple la petite île de Thasos

— où l'on peut cependant aborder en bateau à vapeur — dont les ruines ne nous sont connues que par quelques dessins sommaires de M. Conze! Il y a là une acropole, des tombes monumentales, un bas-relief sculpté dans le roc, de très belles sculptures conservées dans la maison du gouverneur, d'innombrables bas-reliefs funéraires et autres qui mériteraient d'être photographiés et qui sont encore tous inédits. Même dans une île bien connue, comme Délos, un photographe aurait de la besogne pour deux ou trois jours. En Phrygie, en Carie, en Bithynie, c'est à peine si l'on a photographié ou dessiné quelques bas-reliefs, et des ruines très importantes de monuments grecs risquent de disparaître avant d'avoir été relevées. La publication de l'Ecole évangilique de Smyrne, intitulée Μουσεῖον τῆς Εὐαγγελικῆς Σχολῆς, a signalé des centaines de bas-reliefs surmontant des inscriptions dont on indique l'emplacement précis et qu'il serait bien facile de retrouver ; *aucun* de ces bas-reliefs, à ce que je sache, n'a été photographié jusqu'à présent. Recher-

cher ces inscriptions et les photographier avec soin serait une tâche bien séduisante pour un voyageur de bonne volonté ; il n'aurait pas besoin, comme l'épigraphiste, d'une connaissance même sommaire des langues classiques et d'une préparation assez fastidieuse ; l'habitude seule de la photographie sur papier sensible le mettrait en mesure de rendre les plus grands services et de combler une véritable lacune dans notre connaissance, si incomplète encore, des monuments figurés de l'antiquité.

On trouvera peut-être singulier que les archéologues de profession aient négligé jusqu'à présent un ordre de recherches dont nous signalons l'importance sans l'exagérer. La raison en est pourtant bien simple. La photographie est un art tout jeune encore, et ce n'est guère que depuis quelques années, grâce au perfectionnement des appareils de campagne et à l'invention du papier pelliculaire, qu'on en a rendu la pratique aisée en voyage. La première application du papier de M. Balagny à la reproduction de monuments

antiques date de 1883-1884, époque à laquelle l'auteur de cette notice et M. Babelon l'ont mis à profit dans le sud de la Tunisie et à Carthage. Autrefois, on se servait de papier ciré, qui exige une manipulation extrêmement longue, de glaces au collodion sec ou au gélatino-bromure, qui sont encombrantes et fragiles. La grande majorité des archéologues, qui ne pouvaient se surcharger de bagages, ont voyagé sans appareil photographique ; ils ont copié ou estampé beaucoup d'inscriptions et se sont contentés, quand ils le pouvaient, de dessiner les œuvres d'art et les monuments. Mais un dessin, même s'il est l'œuvre d'un Landron, ne vaut pas une bonne photographie ; il ne rend, en général, que l'intérêt *iconographique* d'une œuvre, c'est-à-dire le sujet et l'agencement des figures, en sacrifiant tout ce qui a rapport au style et au travail véritablement artistique.

Enfin, il est un motif d'un autre ordre qu'il n'est pas inutile de rappeler et auquel on peut attribuer pour une large part l'ignorance où nous sommes encore des monuments figurés,

alors que nous connaissons exactement plus de dix mille inscriptions grecques. La reproduction d'un dessin ou d'une photographie a été longtemps chose difficile et coûteuse : on était obligé de faire graver un dessin sur bois ou sur cuivre, de faire monter une photographie sur bristol en tirant séparément chaque épreuve destinée à chaque exemplaire d'un ouvrage, ce qui exigeait une suite de manipulations très longues. Le problème consistait à *tirer typographiquement* les photographies et les dessins, c'est-à-dire à les transformer mécaniquement en clichés qui pussent être reproduits dans un livre à la façon d'une composition typographique. Après un grand nombre d'essais plus ou moins heureux, ce problème est aujourd'hui résolu d'une manière satisfaisante, grâce aux procédés de l'héliogravure et de la zincogravure [1].

[1] L'héliogravure, qui est encore assez coûteuse (environ 100 fr. pour une planche de $0^{m},13$ sur $0^{m},18$ à 500 exemplaires), ne doit servir qu'à la reproduction de monuments d'un intérêt artistique ou archéologique considérable ; elle a été portée à un degré de perfection merveilleux par M. Dujardin (28, rue Vavin, à Paris).

Un voyageur qui rapporterait cinquante pellicules de format 13 × 18 dépenserait moins de deux mille francs — le prix de quelques gravures en taille-douce — pour les faire transformer en clichés typographiques : il pourrait ainsi, moyennant un sacrifice assez modeste, publier un journal de voyage enrichi de nombreuses illustrations. Nous ne perdons pas de vue que ces *Conseils* s'adressent non seulement aux archéologues de profession, chargés de missions officielles, mais encore, mais surtout, aux touristes instruits, qui ne regardent pas à dépenser des sommes considérables en courses souvent inutiles à travers le monde. Il faut qu'ils sachent qu'en pays d'Orient leurs ressources peuvent être employées d'une manière plus intelligente et

La zincogravure, appliquée à la reproduction de dessins au trait ou de photographies, revient, dans le premier cas, à 10 centimes, dans le second, à 20 centimes par centimètre carré. La dépense n'augmente que dans une mesure insignifiante si l'on tire à un grand nombre d'exemplaires. On peut s'adresser, pour les travaux de zincogravure, à la *Société générale des applications photographiques* (3, rue de l'Echelle), ou chez M. Michelet (76, rue de Rennes, à Paris).

plus fructueuse qu'à l'achat de selles brodées et d'*antiquités* plus ou moins contemporaines. La science les attend au retour et leur demandera s'il n'ont pas pensé à elle. Il ne dépend que d'eux de la satisfaire.



Nous devons maintenant passer rapidement en revue les diverses classes de monuments figurés qui peuvent éveiller l'attention des touristes et mettre à contribution leurs talents de dessinateurs et de photographes. Nous supposerons, pour ne décourager personne, que le voyageur ne sait pas dessiner ; mais, alors, il se sera muni d'une chambre claire, instrument peu coûteux et très léger, qu'on trouve chez tous les opticiens et qui se porte facilement dans une poche de pardessus [1]. En fixant la chambre claire sur une planchette horizontale, sur une table ou un

[1] Nous recommandons le modèle à 50 francs de M. Boucart, 35, quai de l'Horloge, à Paris.

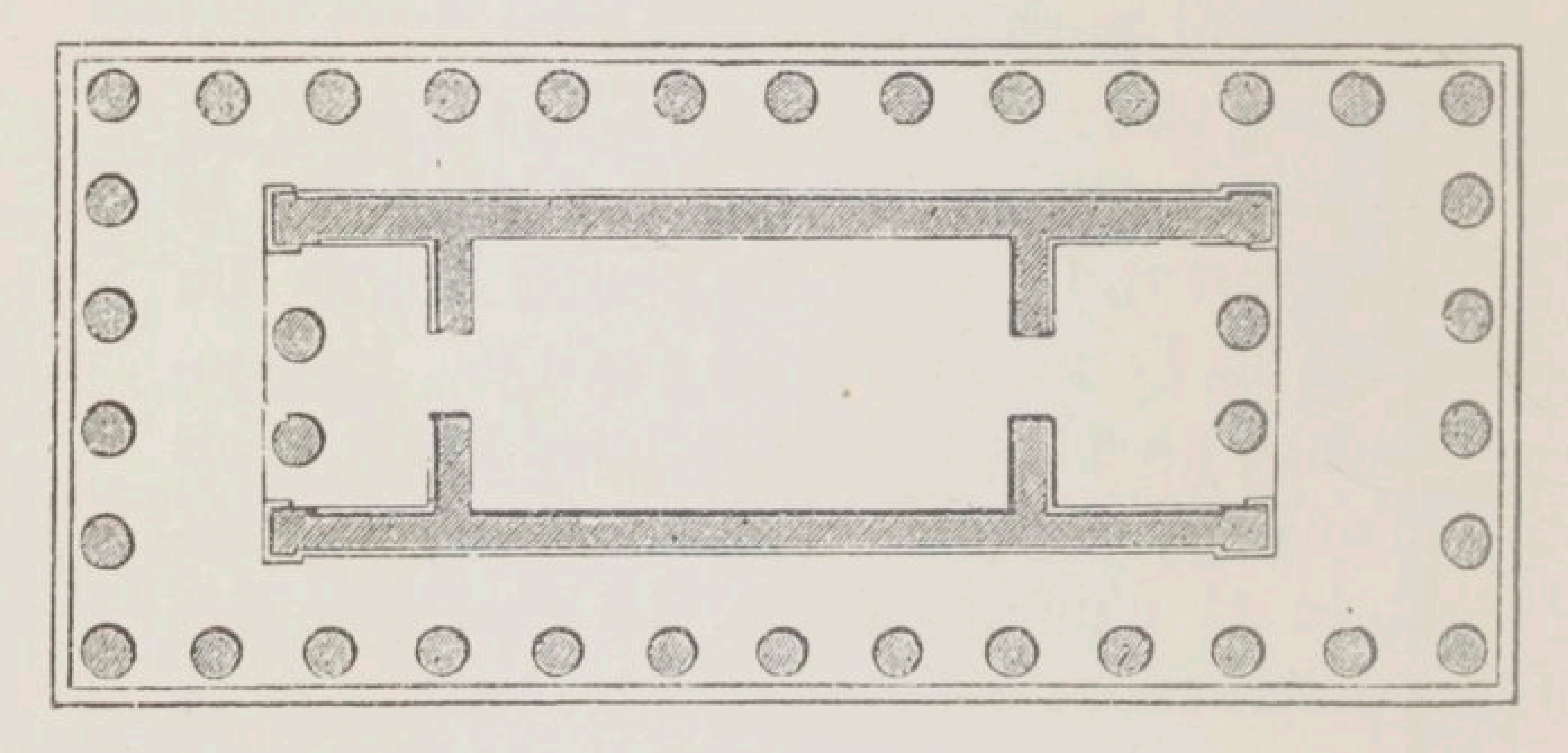
escabeau pliant de voyage, on arrive, après quelques heures de pratique, à dessiner très exactement un paysage, un panorama, une ruine, qui se reflètent sur le papier à travers le prisme de l'instrument. Point n'est besoin pour cela d'être un artiste, bien que des notions élémentaires de dessin permettent d'obtenir des résultats encore meilleurs ; mais celui-là même qui n'a jamais tenu un crayon sera tout étonné des croquis que la chambre claire lui suggérera. La seule précaution à prendre est d'assurer l'horizontalité du plan de soutien ; le reste est affaire d'un peu d'habitude et d'attention.

I. *Architecture* [1]. — En présence d'une ruine antique, la première chose à faire c'est de la photographier ou de la dessiner à la chambre claire sous plusieurs aspects. Si quelque détail d'architecture intéressant, base, chapi-

[1] Ceux qui désireraient s'initier aux éléments de l'architecture grecque et romaine trouveront d'excellentes indications dans les *Manuels* de MM. Collignon et Martha (chez Quantin, 3 fr. 50 le volume).

teau ou architrave, se trouve à la surface du sol, il faudra lui consacrer un cliché spécial. En même temps que chaque cliché, on fera bien de prendre un croquis très rapide où l'on inscrira les dimensions principales de l'objet, mesurées à l'aide de la *canne graduée* dont nous avons parlé plus haut. S'il s'agit d'un pan de mur d'appareil régulier, on mesurera quelques-unes des pierres qui le composent. Cela fait, on pourra dresser un plan de l'ensemble. Il ne s'agit pas évidemment d'un plan rigoureusement exact, mais d'un *croquis coté*, fait à l'aide d'une canne graduée et d'une boussole. La régularité des constructions antiques rend les travaux de ce genre assez faciles. On peut adopter une échelle commode, par exemple $\frac{1}{100}$, et reporter immédiatement sur son carnet les dimensions mesurées ; ou bien encore, si l'on est pressé par le temps, on peut dresser un plan au jugé et inscrire en marge les longueurs réelles, désignées, comme en géométrie, par des lettres de l'alphabet ($AB = 5^m$; $AC = 3^m$, etc.). Il vaut mieux,

toutefois, s'en tenir au premier système, qui dispense de remettre le plan au net à un moment où l'on peut s'apercevoir que l'on a oublié de prendre quelque mesure. Le plan ci-joint, qui est celui du Théseion d'Athènes, pourra servir de modèle[1]. Si l'em-



Plan du Théséion d'Athènes.

placement d'un édifice antique a été occupé plus tard par une construction récente, on distinguera les traces des murs modernes à l'aide d'un crayon de couleur.

L'orientation, la nature des matériaux

[1] Lübke, *Geschichte der Architektur*, 6e éd., 1884, t. I, p. 217, fig. 202.

(marbre, calcaire, briques, blocage), la forme des scellements (en T ou en double T), les restes de coloration, sont des indications qu'il ne faudra jamais négliger. Enfin, il est absolument nécessaire de connaître exactement le nom donné par les indigènes à l'endroit où se trouve la construction étudiée; bien souvent le nom turc ou arabe n'est qu'une forme plus ou moins corrompue du nom antique.

Le voyageur ne devra pas dédaigner des monuments d'aspect modeste, ponts, aqueducs, murs d'enceinte, môles, citernes, que le vandalisme oriental peut faire disparaître d'un jour à l'autre et dont il est bon de fixer le souvenir. La topographie, à défaut de l'histoire de l'art, s'enrichira de ces indications.

II. *Sculpture.* — Il n'est pas toujours facile de prendre des photographies dans les musées, où l'éclairage est trop souvent défectueux. D'ailleurs, les objets conservés dans les collections sont à l'abri du vandalisme : il faut courir au plus pressé, c'est-à-

dire aux fragments de sculptures encastrés dans des murs modernes ou abandonnés à la surface du sol. Ceux-ci sont plus nombreux qu'on ne l'imagine et presque tous inédits ou mal publiés. Les îles de l'Archipel, la Lydie et la Carie en fourniraient une moisson très abondante. La plupart du temps, il ne pourra être question de les déplacer afin de les photographier dans les conditions les plus favorables ; mais le voyageur n'oubliera pas qu'il vaut mieux donner quelque chose que de ne rien donner. Une photographie même défectueuse, avec des raccourcis violents, pourra servir de document à un dessinateur, qui rétablira les proportions de l'original à l'aide des mesures qu'on lui fournira. Dans le cas d'une statue étendue à terre, il ne faut pas songer, en général, à la relever; on la photographiera telle quelle, en plaçant la chambre dans le sens de la longueur. En même temps que chaque cliché, on prendra un croquis rapide, indiquant l'emplacement de l'objet, le nom du propriétaire (ou du propriétaire de la maison la plus

voisine), la matière et les principales dimensions.

Les paysans grecs ou turcs qui possèdent des sculptures s'en exagèrent souvent la valeur et peuvent interdire au voyageur d'en prendre des photographies. On viendra souvent à bout de leur résistance en leur offrant de les photographier en même temps que le marbre et en leur promettant des épreuves. Du reste, il faut toujours compter avec la cupidité et l'ignorance ; ce sont des misères qui ne sont pas spéciales à l'Orient[1].

L'exportation des œuvres d'art antiques étant interdite par les lois grecques et turques, nous ne conseillons pas au voyageur d'acheter les antiquités qu'on lui offrirait. S'il a la chance de trouver une *Vénus de Milo*, le courage et l'habileté de la transporter

[1] Il est bon d'avertir le voyageur que l'on n'obtient rien des Grecs et des Turcs par des cadeaux de pacotille, tels que bijoux en similor, verreries, jouets, etc. Après les espèces sonnantes, les cadeaux qu'ils reçoivent le plus volontiers sont les cachets de sulfate de quinine (procédé Limousin), dont tout voyageur prudent doit être très abondamment pourvu.

en lieu sûr, nous lui adresserons tous nos compliments : mais les présents *Conseils* n'ont pas la prétention d'enseigner ou d'encourager la contrebande. Ajoutons que les amateurs qui croient acquérir des chefs-d'œuvre sont très souvent victimes de leur imagination : ils payent un marbre au triple de sa valeur et s'exposent à de graves désillusions au retour, à moins qu'un douanier insensible au *bakchich* n'interrompe prématurément leur rêve en confisquant le trésor sans indemnité.

Les objets de bronze, en particulier les statues ou statuettes, sont beaucoup plus rares que les marbres sculptés, parce que la valeur intrinsèque du métal les a bien plus exposés à la destruction. Il ne faudra jamais négliger de photographier ceux que l'on pourrait rencontrer dans les collections, mais on fera bien de se tenir en garde contre les faussaires, qui se sont spécialement appliqués à la fabrication des petits bronzes. Le nettoyage des bronzes est une opération délicate et difficile, qui en fait presque toujours disparaître la patine et ne devra être entreprise qu'à bon

escient. Il est des cas, cependant, où elle peut donner des résultats d'un grand intérêt. Ainsi, c'est en nettoyant les épées de bronze découvertes par M. Schliemann à Mycènes que M. Koumanoudis a fait reparaître les admirables incrustations qui les décorent [1], et la même opération, habilement conduite par M. Stillmann, a rendu au jour la merveilleuse composition archaïque gravée sur une cuirasse provenant des environs d'Olympie [2]. Comme le procédé adopté par M. Stillmann paraît excellent, nous reproduisons ici la notice où le savant Américain l'a fait connaître [3] :

« En attaquant la surface sur différents points avec de l'acide sulfurique très étendu d'eau, je m'aperçus que la surface entière était couverte de dessins d'un caractère archaïque. Craignant l'action corrosive des acides

[1] Ces épées ont été publiées en couleurs dans le *Bulletin de Correspondance Hellénique*, t. X, pl. III, IV, V.

[2] Publiée en héliogravure dans le *Bulletin*, t. VII, pl. I, II, III.

[3] *Bulletin*, t. VII, p. 2.

énergiques, j'adoptai une méthode de nettoyage qui, bien que longue et laborieuse, ne risquait pas d'endommager le métal ; elle consistait à couvrir toute la plaque avec des couches de coton de laine, saturé d'une forte solution d'acide citrique [1]. Chaque jour j'écartais le coton et je nettoyais le métal avec une brosse en fils de cuivre, et de la sorte, au bout d'un mois, j'eus fait disparaître la masse du dépôt calcaire, ne laissant que quelques petites taches d'un oxyde sulfurique tirant sur le brun, qui durent être enlevées avec grand soin au moyen d'acide sulfurique très énergique. »

Les miroirs en bronze portant des figures gravées au trait ou des bas-reliefs sont des objets de la plus grande rareté. Ceux que possèdent les collections publiques sont généralement connus, mais il faudra toujours prendre des photographies de ceux que l'on rencontrerait chez des particuliers ou des marchands.

[1] Le *Bulletin* a imprimé par erreur *acide nitrique*.

On ne perdra pas de vue qu'un bronze, à cause de sa couleur, doit poser devant l'objectif beaucoup plus longtemps qu'un marbre, même en plein soleil. Dans un intérieur bien éclairé, le temps de pose atteindra sans inconvénient quinze ou vingt minutes.

Les terres cuites (figurines et reliefs) sont fort recherchées depuis quelques années en Grèce, et l'on en a fabriqué un très grand nombre de fausses. On fera sagement de n'en point acquérir, mais il serait très utile d'en photographier le plus possible aux musées d'Athènes, de Constantinople et de Smyrne. Les terres cuites du musée d'Athènes ont été cataloguées par M. Martha, qui a indiqué le petit nombre de celles dont il existe des reproductions ; celles de Constantinople et de Smyrne sont *toutes* inédites. Il faut aussi appeler l'attention sur quelques terres cuites de provenances peu étudiées, comme Thasos, Amorgos, Calymnos, Astypalée, dont on trouvera des spécimens sur les lieux et qu'il y aurait grand intérêt à faire connaître. Les traces de couleur et de dorure, les dimensions

et la forme du trou d'évent souvent pratiqué sur le revers (il fait quelquefois défaut), devront toujours être notées avec soin, parceque la photographie ne les indique pas. Il ne faut pas dédaigner les terres cuites de mauvais travail et d'apparence grossière, lorsqu'on peut en établir la provenance avec certitude; ce sont souvent les fragments les plus modestes dont la science peut tirer le plus grand profit.

III. *Vases peints.* — Les vases qui ne portent ni inscriptions, ni peintures, ne méritent pas, en général, d'être photographiés : un simple croquis à la chambre claire suffit, avec l'indication de la couleur de l'argile et des dimensions.

Quant aux vases peints à figures noires ou à figures rouges, ils constituent un des legs les plus précieux de l'art antique, mais la reproduction en est malheureusement très difficile. La photographie déforme le dessin tracé sur une surface convexe, et l'usage de la chambre claire ne donne pas de meilleurs

résultats. Si le voyageur sait dessiner, il fera un calque de la peinture avec du papier végétal, ce qui ne laisse pas d'exiger quelque habileté ; sinon, il prendra plusieurs photographies, en inclinant le vase de manière à ce que l'on aperçoive à chaque fois la plus grande partie possible des figures. Les vases peints sont surtout nombreux au musée d'Athènes, où M. Colignon en a fait le catalogue, mais on en trouve aussi dans les collections particulières, chez les marchands et les paysans. Toute photographie de vase doit être accompagnée de l'indication exacte des dimensions et de la distribution des couleurs : s'il y a des inscriptions, on ne se contentera pas de les photographier, mais on les calquera attentivement sur l'original.

Quand on parcourt l'emplacement d'une ville antique, surtout après quelques jours de pluie, on aperçoit à la surface du sol des fragments de poteries variées qu'il est utile de recueillir comme spécimens de la céramique locale. On rencontre assez souvent des anses d'amphores en grosse poterie rouge

qui portent un ou plusieurs mots gravés en relief; ces timbres, lorsqu'on en connaît la provenance, sont intéressants pour l'histoire du commerce. Si l'on renonce à les emporter, il faudra du moins en prendre des estampages au crayon d'après le procédé que nous avons indiqué plus haut (p. 40). Les musées d'Athènes renferment des milliers de timbres semblables, qui ont été publiés en partie par M. Dumont; comme la lecture en est souvent très difficile, nous ne conseillons pas aux voyageurs de s'en occuper.

Les pierres gravées, intailles ou camées, ne se trouvent guère à la surface du sol; les paysans les découvrent et les recueillent au moment des labours. On se défiera beaucoup de celles qui seront offertes par les marchands, car les faussaires italiens en fabriquent par centaines qu'ils envoient à Athènes, à Constantinople et à Smyrne. Même dans les villages turcs et arabes, on est exposé à en rencontrer de fausses, données en commission par certains industriels à des paysans plus ou

moins authentiques. Mais la part une fois faite au scepticisme, il est bon de ne pas le pousser trop loin. La plupart des collectionneurs autorisent volontiers un touriste à prendre une empreinte à la cire des pierres qu'ils possèdent ; les paysans feront de même, moyennant une petite rétribution. A Smyrne, à Salonique et ailleurs, beaucoup de familles aisées conservent des intailles montées en bagues qui se sont transmises de père en fils pendant des siècles ; il y a dans le nombre des objets fort intéressants, qui méritent d'être reproduits et publiés. L'exécution des empreintes exige un peu d'attention et d'habitude. On ne peut prendre d'empreintes que des intailles ; les camées, qui sont d'ailleurs extrêmement rares, devront être photographiés. Pour les intailles, on commencera par répandre sur du papier de la cire à cacheter rouge bien fondue, en ayant soin de lui donner une épaisseur suffisante : puis on mouillera la pierre et on l'appliquera sur la cire avec décision. *Il est essentiel* de mouiller la pierre, car sans cela elle adhérerait à la

cire et pourrait être endommagée au moment où on la retirerait.

Une collection d'empreintes en cire se prête fort bien à un surmoulage en plâtre, que l'on pourra faire exécuter au retour, et la photographie de ces plâtres disposés en séries donnera des clichés d'autant plus instructifs que la presque totalité des intailles répandues en Orient n'ont été l'objet d'aucune publication. Si l'on n'a pas assez de connaissances en minéralogie pour distinguer la nature des pierres, on en notera la couleur et le degré de transparence. Beaucoup d'intailles sont des pâtes de verre, mais ne sont pas nécessairement fausses pour cela : les Grecs et les Romains en ont fabriqué un grand nombre.

Appelons encore l'attention sur les intailles dites *gnostiques* ou *basilidiennes*, qui présentent des figures bizarres accompagnées de légendes inintelligibles. L'étude de ces petits monuments des superstitions antiques est encore extrêmement arriérée : on fera bien d'en recueillir des empreintes et de les

publier. Ce n'est que par la comparaison d'un grand nombre d'intailles de ce genre que l'on parviendra peut-être à les expliquer ; elles sont d'ailleurs fréquentes et se rencontrent un peu partout.

Les bijoux en or et en argent sont fort rares et méritent toujours d'être photographiés, surtout lorsqu'ils portent quelques ornements en relief ou gravés au repoussé.

Signalons enfin, bien que ce ne soient pas des œuvres d'art ni même, à proprement parler, des œuvres grecques, les haches polies, pointes de flèches et autres objets en pierre appartenant à l'époque néolithique. Une visite au musée de Saint-Germain (salles I-III) fera comprendre l'intérêt de ces objets, qui, recherchés avec passion depuis vingt-cinq ans dans l'Europe occidentale, n'ont été étudiés que d'une manière insuffisante en Asie Mineure et en Grèce. Les paysans les appellent *pierres de foudre*, κεραυνοί. Les lois grecques et turques n'en interdisant pas l'exportation, on pourra en acquérir quelques spécimens *lorsque la prove-*

nance en sera établie avec certitude. Il faut se garder d'ailleurs de les payer cher (deux ou trois francs au plus), car ce serait offrir une prime à une fabrication facile qui n'est que trop développée en Suisse, au Danemark et en France.



III

NUMISMATIQUE

Le plus habile numismatiste est aujourd'hui fort embarrassé pour reconnaître si une monnaie qu'on lui présente est connue ou non, car les recueils généraux ont tous vieilli et les documents nouveaux, exhumés depuis un demi-siècle, se sont dispersés dans mille articles de revues, catalogues et publications de détail. En présence de cet état de choses, le voyageur qui n'est pas numismatiste doit renoncer à l'étude des collections publiques et privées, à moins qu'il ne soit au courant de la numismatique d'une province, d'une ville ou d'une dynastie, et ne cherche que des pièces nouvelles se rapportant à un sujet

spécial. Autrement, ce qu'il aura de mieux à faire, c'est d'acheter aux paysans, dans les localités peu fréquentées (les pièces fausses pullulent dans les villes!) les lots de monnaies de bronze qu'ils ne cessent de recueillir sur le sol. Ces monnaies, même si elles sont déjà connues, peuvent servir, lorsque la provenance en est établie, à autoriser l'identification de sites modernes avec des villes anciennes de position indéterminée; elles peuvent aussi confirmer ou infirmer l'attribution des monnaies à légendes douteuses à telle ou telle région du monde antique. Les monnaies des petites îles de l'Archipel sont toutes assez rares et l'on fera bien de s'en procurer à l'occasion. Quant aux pièces d'or et d'argent, nous conseillons au voyageur non numismatiste de s'en détourner comme de tentations coûteuses; à l'exception de quelques monnaies rares ou uniques, qu'il est incapable de reconnaître, les authentiques se vendent plus cher qu'à Paris et les fausses sont plus répandues que les authentiques.

Indiquons ici, à l'usage des voyageurs

numismatistes, ou des collectionneurs familiarisés avec une question spéciale de numismatique, les meilleurs procédés pour prendre des empreintes de monnaies. Nous les extrayons d'une brochure fort utile publiée par M. Arthur Engel, que son expérience de voyageur rend particulièrement compétent à cet égard [1].

Les directeurs de musées et les possesseurs de collections particulières craignent souvent que les différents procédés de moulage n'endommagent la patine de leurs pièces ; il faut alors recourir à l'un des deux procédés suivants :

1° *Estampage à la feuille d'étain* [2]. — On découpe dans la feuille d'étain un rectangle plus que double de la surface de la pièce à

[1] A. Engel, *Des meilleures méthodes de moulage et de reproduction des médailles*, extrait de la *Revue de numismatique belge*, 1882.

[2] Les meilleures feuilles d'étain se trouvent chez Lecomte et Benard, 220, rue Saint-Martin, à Paris. Le prix de la feuille de 24 centimètres sur 30 est de 0 fr. 25.

estamper ; on le pose à plat sur la face de la médaille, on presse fortement avec le pouce pour faire ressortir tous les reliefs et l'on continue l'opération avec une brosse à ongles en frappant et en frottant alternativement. Ces estampages ne se conservent bien que dans de petites boîtes (par exemple des boîtes d'allumettes), à l'abri d'une couche de ouate.

2° *Estampage au papier pelure* (papier à cigarettes)[1]. — Procéder comme avec la feuille d'étain, puis humecter le papier avec la langue sur la face appliquée contre la médaille. L'estampage terminé, passer avec le doigt un peu de plombagine pour accuser les reliefs. Il suffira ensuite, pour obtenir un dessin exact, de reprendre les contours au crayon ou à la plume.

Il n'est pas commode, en voyage, de faire des moulages en plâtre, mais si le possesseur de la pièce vous y autorise — cette opéra-

[1] Ce procédé est dû à M. L. Maxe-Werly.

tion ne présente aucun danger pour les monnaies — vous pourrez prendre une empreinte à la cire qui servira, au retour, à la confection d'un moulage en plâtre [1]. Il est essentiel de se servir d'une cire de première qualité, en particulier de celle dont l'emploi a été préconisé par M. Imhoof Blumer, et qui n'adhère jamais aux monnaies [2]. On enflamme le bâton de cire à une bougie allumée en évitant qu'elle ne noircisse; on dépose sur un morceau de carton une couche assez épaisse de cire, en remuant la masse pour faire disparaître le noir de fumée; on attend un moment pour laisser aux bulles d'air le temps de se dégager; puis, *après avoir mouillé la monnaie*, on l'applique vigoureusement sur la cire liquide, de façon à obtenir un rebord en saillie autour de l'empreinte.

[1] Le cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale à Paris possède un employé capable d'exécuter ce travail.

[2] Cette cire se vend au demi-kilogramme chez J.-G.-K. Lilliendhal, à Neudietendorf, près Gotha, auquel nous conseillerons de s'adresser par commissionnaire.

Cette empreinte est comme un *cliché négatif* qui permettra de tirer autant d'épreuves *positives* en plâtre que l'on voudra.

Quand on trouve des monnaies de bronze sur le sol ou qu'on les achète à des paysans, elles sont généralement illisibles à cause de l'oxyde qui s'est formé. Comme il n'y a pas de patine à respecter, mais seulement une légende à lire ou un type à reconnaître, on n'hésitera pas à frotter la monnaie avec une brosse en fil de cuivre que tout numismatiste devrait porter sur lui. Si cette action mécanique ne suffit pas, on passera sur la pièce, à l'aide d'un pinceau, quelques gouttes d'acide chlorhydrique ou d'acide citrique. Enfin, si l'oxydation est très profonde, on pourra plonger la monnaie pendant vingt minutes dans l'acide chlorhydrique; mais il arrive souvent que la surface du métal avec le relief disparaît alors en même temps que l'oxydation.

Aucun de ces procédés n'est applicable quand il s'agit de sceaux byzantins en plomb, qui sont généralement difficiles à lire; il faut

se contenter de les nettoyer doucement avec une brosse à dents et de l'eau.

Ajoutons enfin que si la région que veut parcourir le numimatiste est de celles dont les monnaies ont déjà été cataloguées dans l'inventaire du Musée britannique, il fera bien d'emporter avec lui le volume qui concerne cette région ; toute pièce manquant à la grande collection de Londres doit être considérée sinon comme inédite, du moins comme intéressante et peu commune [1].

[1] Ont paru les catalogues des monnaies de Thrace et des îles du Nord (1877), de la Macédoine (1879), de la Thessalie, de l'Illyrie, de l'Épire, de Corcyre, de l'Acarnanie et de l'Étolie (1883), des rois Séleucides de Syrie (1878), des Ptolémées (1884). Nous ne parlons pas des catalogues des monnaies italiennes et orientales.



IV

TOPOGRAPHIE

Pour lever avec exactitude le plan d'un pays, déterminer la hauteur des montagnes et le relief du terrain, il faut des connaissances spéciales, des instruments de précision et des auxiliaires intelligents. C'est là une tâche qu'on ne peut vouloir imposer au simple touriste qui voyage avec une canne graduée et une boussole de poche. Toutefois, même réduit à ces ressources, il pourra, dans un pays aussi mal connu que l'Asie Mineure, rendre de véritables services à la géographie, en notant exactement les routes qu'il suivra et en prenant quelques croquis d'ensemble du terrain. Les points que les

topographes de profession ont déterminé avec exactitude lui serviront de repère le jour où il voudra reporter sur une carte le résultat de ses observations personnelles.

La Grèce propre est assez bien connue depuis la publication de la carte au 200.000e dressée par l'état-major français. Pour les îles, on possède les excellentes cartes à grande échelle de l'Amirauté anglaise, qui se vendent par feuilles. Elles indiquent assez exactement les ruines antiques, mais presque toujours en défigurant les noms indigènes : si l'on visite une île avec une de ces cartes à la main, on fera bien de contrôler et de rectifier l'orthographe des noms en les faisant écrire par des indigènes instruits. Un voyageur qui se proposerait de visiter une île de l'Archipel devrait, avant son départ, se procurer la carte anglaise, la copier au double de la grandeur, en employant le système des carrés, et la *mettre au courant*, au fur et à mesure de ses promenades. Il aura souvent l'occasion d'indiquer des ruines antiques, reconnaissables à la poterie grecque qui couvre le sol, là où les

cartographes de l'Amirauté auront négligé de consigner ces détails.

L'état-major allemand a publié des cartes de l'Attique et de l'Argolide qui ne laissent presque rien à désirer. Mais, pour les autres régions de la Grèce propre, on pourra procéder comme pour les îles : emporter un croquis agrandi de la carte française au 200.000[e] et y consigner les indications nouvelles que l'on jugerait intéressantes.

Les archéologues de l'expédition de Morée, Leake, Le Bas, Newton, les *Dilettanti* et d'autres savants ont levé les plans des villes grecques les plus importantes ; mais il reste quantité de sites, tant en Asie Mineure que dans les îles, dont on ne possède encore aucun plan. Dresser un plan sommaire n'est pas un travail difficile et ne demande pas beaucoup de temps. On commencera par s'orienter exactement à l'aide de la boussole ; puis, connaissant la longueur moyenne de son pas, on mesurera les dimensions d'un rectangle circonscrivant les ruines que l'on étudie. Ce rectangle tracé sur le papier, à une échelle

aussi grande que possible, on fixera par rapport à deux angles un des points où la ruine touche le rectangle circonscrit, et l'on partira de là, en comptant ses pas et en observant la direction à la boussole, pour déterminer successivement les points ou les accidents de terrain qui attirent la vue. On ne négligera pas d'indiquer l'emplacement d'inscriptions ou de soubassements d'édifices. Les accidents de terrain seront figurés au jugé par des hachures, d'autant plus serrées que les pentes seront plus raides. Quant à la hauteur des mamelons ou des collines, on pourra la déterminer approximativement par comparaison avec un arbre ou une maison voisine qu'il sera toujours facile de mesurer. Si les accidents de terrain sont assez apparents, on pourra prendre enfin une vue photographique de l'ensemble en se plaçant sur un endroit élevé.

A côté de ces plans de détail à grande échelle, le voyageur ne négligera jamais, toutes les fois qu'il quittera les routes très fréquentées, de noter minutieusement son

itinéraire. S'il voyage sur les côtes, il le consignera sur les feuilles de l'Amirauté anglaise qui a publié d'excellentes cartes du littoral méditerranéen. Comme il est pratiquement impossible d'emporter toutes ces cartes, on ne saurait trop conseiller au voyageur de déterminer exactement son itinéraire avant le départ et de ne pas se proposer de trop voir, ce qui est le moyen de ne rien voir utilement. Aussitôt qu'on pénètre dans l'intérieur de la contrée, les cartes exactes font défaut : celle de Kiepert, qui est la meilleure, laisse encore des régions entières en blanc et n'en dessine beaucoup d'autres que sur la foi de renseignements souvent erronés. Le voyageur, partant d'un point connu, notera avec soin la direction qu'il suit, en relevant chaque changement de route à la boussole ; l'espace qui sépare les différents points entre lesquels il aura cheminé en ligne droite lui sera donné par sa montre, en calculant le pas du cheval à raison de six kilomètres à l'heure. A chaque village, à chaque ruisseau qu'il rencontrera, il devra noter l'heure et consigner

quelques indications touchant le nom de la localité, son importance, la largeur du cours d'eau, la facilité du gué, etc. Un voyageur ne doit jamais craindre de prendre trop de notes, ni de les recopier le soir au crayon d'aniline ; s'il attendait son retour, il pourrait bien ne les recopier jamais ou ne plus s'y reconnaître. Il y a des régions entières du monde ancien, comme la Cyrénaïque, qui ne sont guère connues, à l'heure actuelle, que par les carnets de voyage de quelques explorateurs intelligents. La Tunisie elle-même a été dans ce cas jusqu'à nos jours, et il n'en est pas autrement pour une partie de la Macédoine, de la Thrace et de l'Asie Mineure.

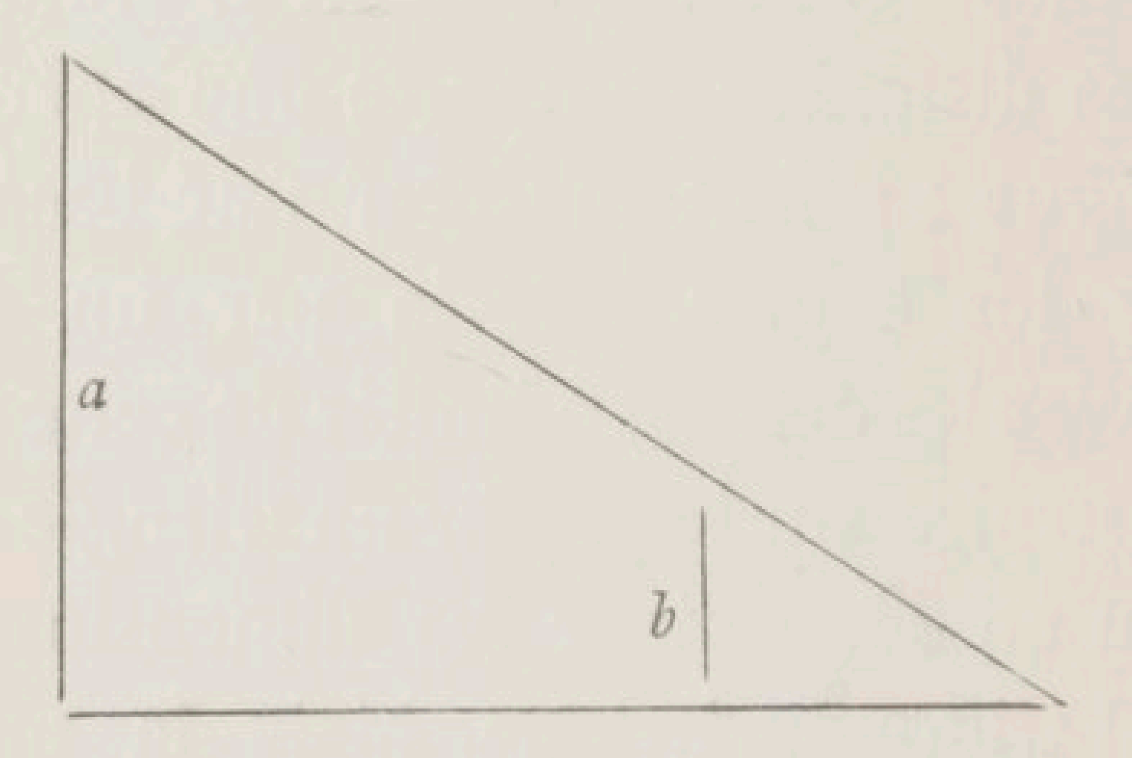
En résumé, l'itinéraire du touriste doit être rédigé simultanément de deux manières, au moyen de notes et par un tracé graphique. Notes et tracé se contrôleront réciproquement. La mesure des distances d'après le pas du cheval, sans être d'une exactitude rigoureuse, donne pourtant une approximation suffisante si l'on chemine régulièrement.

En Orient, où l'air est très transparent, on

se trompe souvent d'une manière très grave sur les distances ; un objet éloigné de cinq kilomètres paraîtra distant de mille mètres seulement. A droite et à gauche de la ligne brisée qui est le tracé graphique de la route, le voyageur peut avoir à indiquer des points saillants, tels que ruines, mosquées, villages, etc., sans qu'il lui soit possible de s'y rendre pour en mesurer l'éloignement. L'évaluation exacte des distances comporte une opération assez longue : il faut mesurer une base, déterminer les angles formés par un point éloigné avec les deux extrémités de cette base, puis construire sur le papier un triangle semblable ou en déterminer les dimensions par un calcul trigonométrique. Mais la mesure des angles à la boussole ne donne pas une précision suffisante, et l'emploi d'autres instruments, tels que le graphomètre, sort du cadre modeste que nous nous sommes imposé. Comme il s'agit d'obtenir rapidement une approximation assez grossière, que la vue seule est impuissante à donner, on pourra procéder comme il suit. Soit a la hauteur d'un

objet vertical que l'on aperçoit au loin, *b* la hauteur apparente de cet objet mesuré sur un décimètre porté à bras tendu, *c* la longueur constante du bras dans cette position, *x* la distance à déterminer, l'on aura la proportion :

$$\frac{a}{x} = \frac{b}{c}.$$



Or, la hauteur *a* peut être approximativement connue ; ce sera, par exemple, celle d'une maison à un étage, qui est presque uniforme dans les villages turcs ou grecs ; *b* est mesuré directement et la longueur *c* peut être déterminée une fois pour toutes ($0^{m},60$

à $0^{m}, 70$ en moyenne). On aura donc pour la distance x :

$$x = \frac{a\,c}{b}$$

Le dividende b est connu exactement, ainsi que le multiple c ; l'incertitude porte donc seulement sur le facteur a. Si la distance n'est pas trop grande et que l'on aperçoive un homme au point éloigné, on ne se trompera guère en faisant $a = 1^{m}, 70$. Ce procédé n'a rien de scientifique, mais, comme j'en ai fait bien des fois l'expérience, il préserve du moins de grossières erreurs, consistant, par exemple, à prendre 2 kilomètres pour un seul et réciproquement.

La distance d'un point éloigné ainsi calculée par approximation, il faudra encore observer l'angle que sa direction fait avec le nord pour pouvoir le placer sur le croquis de l'itinéraire. C'est un renseignement que la boussole fournira. Je conseillerais de se familiariser avec ces méthodes avant le départ, en opérant dans un pays connu, par exemple

aux environs de Paris. C'est là aussi que l'on peut s'habituer facilement à apprécier sans trop d'inexactitude la hauteur des accidents de terrain, que l'on contrôle ensuite sur la carte de l'état-major.

Outre la carte particulière de la région qu'il veut visiter avec soin, le voyageur devra se munir d'une carte générale du monde hellénique. Celle de l'*Atlas antiquus*, de Kiepert, que l'on vend séparément, est de beaucoup la meilleure.



Et maintenant, si quelques jeunes voyageurs, convaincus qu'on ne leur demande pas l'impossible et décidés à faire ce qu'on leur demande, me consultent sur le choix d'un premier itinéraire, je leur répondrai :

« Visitez les îles de l'Archipel. N'ayez pas l'ambition de les connaître toutes, mais choisissez-en d'avance quelques-unes, avec le dessein de les étudier religieusement. Parcourez-les dans tous les sens, arrêtez-vous

dans tous leurs villages, examinez pierre par pierre leurs ruines antiques, leurs églises, leurs fontaines, leurs murs. Voyagez lentement, en vous faisant toujours suivre de vos bagages, sans céder à la tentation de retourner le soir vers un logis qui vous aura semblé commode. Ne craignez pas de vous perdre dans les détails : c'est le détail seul qui rend la vie au passé. *Atque utinam ex vobis unus !*... Mes vœux vous accompagneront à travers ces îles fortunées, patrie de ce que l'âme humaine a de meilleur, chœur charmant que les Cyclades, suivant la poétique expression de Callimaque, forment autour de la rocheuse Délos. Elles vous réconcilieront peut-être avec l'antiquité grecque, que vous avez quelquefois maudite sur les bancs du collége ; vous en retrouverez les traces, cette fois tangibles et vivantes, dans la splendeur d'un décor qui n'a pas changé. Vous l'aimerez, parce que vous travaillerez pour elle. Vous ne vous plaindrez pas, au retour, d'avoir parcouru un coin de la Grèce au lieu du Groënland ou du Spitzberg et

vous conviendrez que l'ascension du Cynthe, pour être moins périlleuse, remue des émotions plus profondes que celle du mont Blanc. Vous ne regretterez pas, j'en ai l'assurance, d'avoir donné quelques mois de vos loisirs, comme je voudrais consacrer ces quelques pages, au culte d'une ombre sainte, ἱερᾷ σκίᾳ. »

Saint-Germain-en-Laye, septembre 1886.



TABLE

—

ÉVREUX, IMPRIMERIE DE CH. HÉRISSEY.

PETITE BIBLIOTHÈQUE D'ART
ET D'ARCHÉOLOGIE

PUBLIÉE

SOUS LA DIRECTION DE M. L. DE RONCHAUD

Directeur des Musées nationaux

I

Au PARTHÉNON, par L. de Ronchaud. In-18 elzévir. . . . . 2 fr. 50

II

LA COLONNE TRAJANE, au musée de Saint-Germain, par Salomon Reinach. In-18. 1 fr. 25

III

LA BIBLIOTHÈQUE DU VATICAN AU XVIe SIÈCLE, par M. E. Müntz. In-18. . . . . 2 fr. 50

IV

CONSEILS AUX VOYAGEURS ARCHÉOLOGUES EN GRÈCE ET DANS L'ORIENT HELLÉNIQUE, par S. Reinach.

Sous presse.

UN PALAIS CHALDÉEN, par M. Heuzey, de l'Institut.

L'ART DE LA VERRERIE EN PERSE, par C. Schefer, de l'Institut.

UN PALAIS ASSYRIEN, par J. Menant.

ÉVREUX, IMPRIMERIE DE CH. HÉRISSEY

